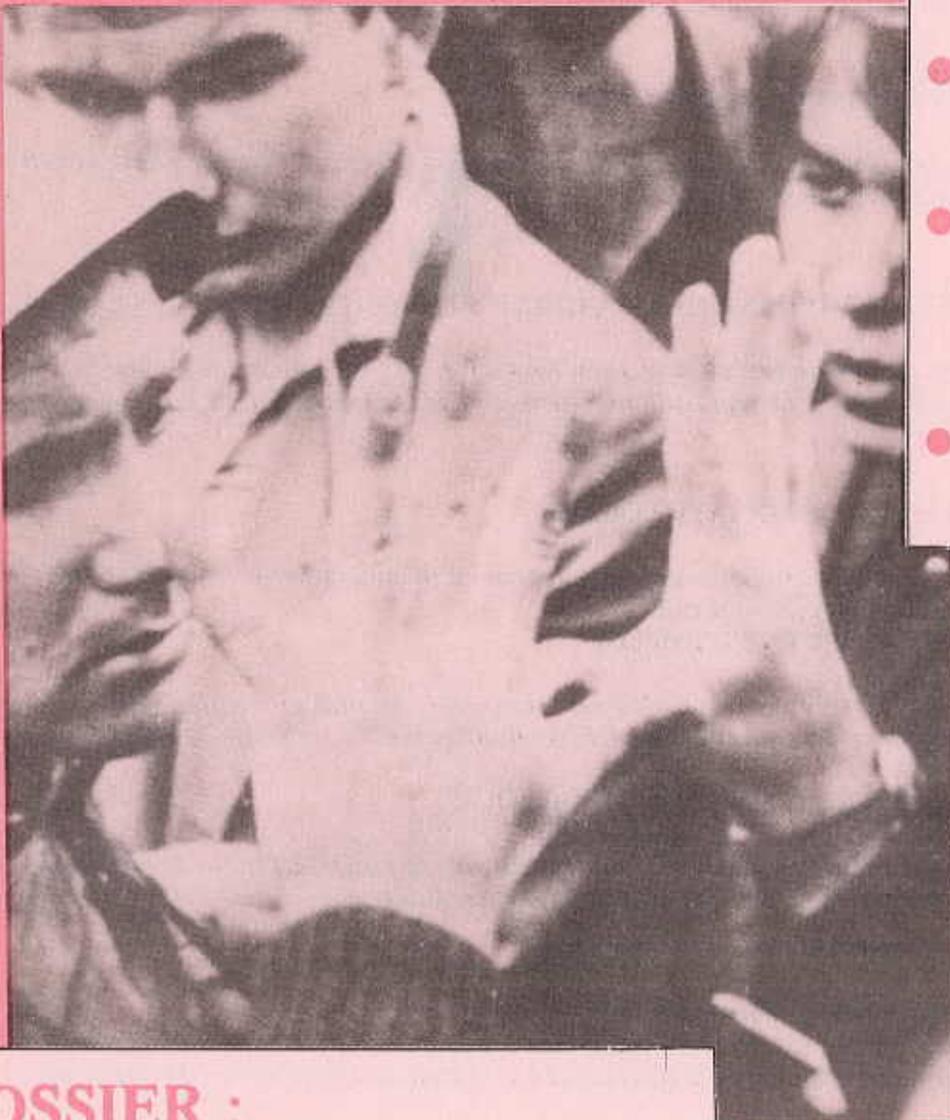


PEPS

PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES
la revue des travailleurs
sociaux



- UNE FORMATION
EN MARKETING SOCIAL
- NOUVELLES DES
TRAVAILLEURS SOCIAUX
ACADIENS
- L'IMAGE DE L'ASSISTANTE
SOCIALE EN ENTREPRISE

DOSSIER :
TRAVAIL SOCIAL,
TRAVAIL POUR LA PAIX

Sommaire

4 Actuel

UNE FORMATION EN MARKETING SOCIAL : « SAVOIR FAIRE ET FAIRE SAVOIR »

par Marie-Hélène CARRE et Philippe BOURGLAN

L'interview de Christian BACHMANN, spécialiste de sociolinguistique et de politiques sociales fait émerger le besoin pour les travailleurs sociaux de trouver une nouvelle légitimité grâce à l'évaluation et le marketing.

6 Action sociale

L'IMAGE DE L'ASSISTANTE SOCIALE EN ENTREPRISE

par Sylvie CATONA

Dans le cadre d'une enquête sur le service social dans une entreprise de gérance immobilière est posée la question « comment bousculer l'image de l'assistante sociale tout en préservant sa spécificité ? ».

9 Travail social à l'étranger

NOUVELLES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ACADIENS

par Michel TALEGHANI

Les Acadiens forment la minorité francophone d'une province du Canada. Le travail social, largement informatisé, est représentatif des solidarités locales.

10 Relation éducative

ETRE ÉDUCATEUR : FRUIT DU HASARD ? – QUELLE RENCONTRE AVEC « L'ÉDUQUÉ » ?

par Patrick FRÉHAUT

Reconnaître les difficultés et les richesses de la relation éducative, c'est se donner les moyens de mieux appréhender et comprendre tous les facteurs qui interviennent dans le rapport de l'éducateur au jeune.

12 Economie sociale

LA CRÉATIVITÉ DANS L'ACTION SOCIALE LOCALE

par Daniel TARTIER

A travers un bref compte rendu d'un colloque à Montrouge sur ce thème, est mise en avant la nécessaire adaptation du travail social aux mutations sociales.

ACTIVITÉS EN FRICHE ET GISEMENT D'EMPLOI

par Daniel TARTIER

Les conclusions d'un groupe de travail de la CFDT sur « nouvelle demande et création d'emploi » impulsent l'idée du développement de nouvelles activités économiques et la recherche d'un autre modèle de croissance.

PRATIQUES ET PROBLÈMES DE L'ANALYSE DES BESOINS

par Bernard GOMEL

Lors d'un séminaire de « SOLIDARITÉ-EMPLOI » est soulignée la remise en cause de la primauté de l'économie, du rôle de développement de l'État et des acteurs traditionnels.

15 Dossier

TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX

Rapprocher la pratique et la pensée sur le travail social et le travail pour la paix, c'est le pari de ce dossier.

- « De la normalisation à la construction de la citoyenneté, le travail social au service de quelle paix ? » par Hugues BAZIN.
- « Des armées ou désarmer : travailler pour le social, c'est civiliser la défense », par Éric AUGER.
- « Travail social et Paix » par Michel TALEGHANI.
- « La violence comme moyen d'affirmation de soi » par Patrick FRÉHAUT.
- « Pour l'expression des opprimés : un travail social pour la paix » par Nelly GAUGAIN et Catherine VERDNAUD.

26 Le jeu de l'interview

Christiane FORET, directrice d'un Centre social du Vaucluse
par Michel TALEGHANI

Editorial

Ce numéro est aussi
celui de l'été
Sortie du prochain
numéro : septembre
1987

RECRÉER

LA MACHINE

A TISSER

L'intervention du travailleur social se base sur la relation humaine : une évidence ! Pourtant quand il s'agit de communiquer le fruit de son expérience, les choses deviennent plus difficiles...

La réalité sociale et économique en perpétuelle évolution implique de se former continuellement : aussi une évidence ! Cependant quand il faut créer un lieu commun pour réfléchir, se donner les moyens collectifs de changer sa pratique, c'est encore moins simple...

PEPS a été créé par des travailleurs sociaux de terrain qui éprouvaient ces besoins. Aujourd'hui plus encore la revue et l'association s'offrent comme des outils modulables, modifiables si chacun se donne la peine de les utiliser.

Si la publication reste le point de référence, PEPS représente bien plus. Une sorte de machine à tisser : tisser des idées, tisser des liens, l'important est de trouver le fil susceptible de rapprocher des personnes d'horizons divers.

Ainsi les rubriques ne forment-elles pas seulement un espace dans une revue, elles se constituent progressivement en groupes de travail ouverts à tous où s'élabore une pensée sur un champ particulier du travail social.

Même démarche pour les dossiers qui sont l'œuvre d'une approche collective de plusieurs mois pouvant se lier avec une soirée-débat ou une autre manifestation. Ce fut le cas pour le dossier de ce numéro : « Travail social et travail pour la paix », ainsi que celui du prochain : « Travailleurs sociaux en formation ».

Nous avons conscience de l'ambition de ce pari. Aussi nous ne pouvons que convier nos lecteurs qui veulent manifester leur désir de changement, leur volonté de provoquer une évolution dans les mentalités et les pratiques, soit de se joindre aux différentes manifestations et groupes de travail de PEPS sur la région parisienne, soit de lancer en province ce type d'initiative avec bien sûr le soutien du collectif parisien.

Hugues BAZIN

- Envoyez vos écrits, interpellez les lecteurs sur un article, participez à une réflexion collective, en contactant les responsables des rubriques :

Augusta EPANYA : Travailleurs Sociaux en Formation
Patrick FREHAUT : Relation Éducative et Affective
Nelly GAUGAIN : Action Sociale
Michel TALEGHANI : Travail Social à l'Étranger
Daniel TARTIER : Économie Sociale

- Participez à la construction d'un dossier en vous adressant à :

Augusta EPANYA : « La Formation des Travailleurs Sociaux » — sortie en sept. 1987.
Nelly GAUGAIN : « Le code de la nationalité » — sortie en nov. 1987
Philippe BOURGLAND : « La toxicomanie » — sortie en janv. 1988.

PEPS, 8 impasse des Trois Sœurs, 75011 PARIS. Tél. 16 (1) 46.70.86.05

UNE FORMATION EN MARKETING SOCIAL : « SAVOIR FAIRE ET FAIRE SAVOIR »

Christian Bachmann est venu à Bordeaux pour animer un cycle de sensibilisation au marketing social auprès de cadres et de salariés du secteur social. A l'issue de son passage, nous avons réalisé une interview avec cet universitaire de Paris XIII-Villetaneuse, spécialiste de sociolinguistique et de politiques sociales (avec une action de terrain dans la banlieue nord de Paris).

Nous lui avons d'abord demandé une définition :

• *Qu'est-ce que le marketing ?*

La notion de marketing a évolué depuis ces vingt dernières années. On a d'abord cru qu'il suffisait à un produit d'être bon pour se vendre tout seul... Puis, l'on a découvert qu'il fallait analyser la concurrence et l'environnement, soutenir les ventes, et inciter à l'achat : c'est le marketing-vente. Aujourd'hui, nous avons atteint une nouvelle étape, le marketing-management : tout doit être organisé pour que le produit satisfasse le client, qui se trouve mis au centre de l'entreprise. C'est l'analyse des demandes qui détermine la production, tout comme le mode d'organisation. Bref, le marketing n'est pas le supplément de pub qui fait vendre n'importe quoi à n'importe qui. C'est une méthodologie d'adéquation qui permet à une organisation de rester étroitement en contact avec ses usagers et son environnement.

• *Pour en venir au marketing social, quelle particularité intervient ? C'est une forme différente de marketing au sens strict du terme ?*

Dans le secteur social, le « client » est triple. On peut le représenter par trois cercles concentriques :

— l'usager direct (l'enfant, l'adolescent, la famille...);



Environnement social immédiat

— l'environnement social immédiat (les voisins, dans le village ou le quartier — qui sont aussi contributables...), les élus, les entreprises, et tout ce qu'on appelle par un terme flou « l'opinion publique ».

— l'environnement public (les tutelles, par exemple) et tout ce qui relève d'une logique étatique, de l'intérêt général.

Si l'on pose la question — ô combien brûlante ! —, des sources de financement du social, on constate que le « client » public se désengage rapidement, et d'autres sources se renforcent, qui relèvent de l'environnement immédiat. C'est le cas de la sponsorship, relativement importante dans un pays comme les États-Unis qui multiplie les fondations — mais en France, jusqu'à présent, c'est le secteur sportif qui rafle tout, avec quelques petits restes pour le culturel ; c'est ce que fait le C.I.C. lorsqu'il restaure les statues de la Place de la Concorde. C'est aussi la technique du mailing, qui constitue un système plus solide. La gestion in-

telligente d'un listing permet d'obtenir des ressources stables et régulières. Demandez à Bernard Kouchner !

Dans quelques années, compte tenu du désengagement public, si l'on veut maintenir à la même hauteur les activités du secteur, il faudra diversifier les sources de financement. Bien sûr, les instances publiques seront toujours présentes — à la condition près qu'il faudra leur adresser des demandes mieux argumentées (c'est la fameuse question de l'évaluation !) —. Mais il faudra sans doute recourir à d'autres bailleurs de fonds, comme ceux que je viens de citer. Et en inventer d'autres, autour de la création d'activités, qui dépendront du marché, totalement ou partiellement. A cet égard, l'économie sociale, malgré ses difficultés, peut aujourd'hui aligner quelques expériences intéressantes.

Je ne vois pas comment on pourrait échapper à cette évolution. Aujourd'hui, la société civile ne peut plus donner à fonds perdus pour des institutions bureaucratiques. On veut savoir

où va son argent, ce qui est parfaitement légitime. Et l'on a peur qu'il ne s'enlise dans des sables mouvants bizarroïdes. Nous vivions dans une relation de dépendance, plus ou moins traversée de conflits, avec un seul interlocuteur, l'Administration. Désormais, il faudra aussi tenir le plus grand compte des élus — et de ceux qui les élisent —, des partenaires locaux, de l'environnement dans sa globalité. Le secteur social, dans cette voie, est bien obligé de rencontrer des techniques qui recouvrent le domaine du marketing des causes publiques. Et parler de marketing, cela dépasse de loin la question du financement. C'est le fil par lequel on se trouve contraint de repenser toute l'organisation du secteur, de ses relations avec les usagers jusqu'à ses modes de fonctionnements quotidiens. Qu'on adopte ce nom ou un autre, cela n'a aucune importance.

■ *Comment le secteur social va-t-il sortir de l'impasse, compte tenu des différentes idéologies et crises qui le traversent ?*

Qu'on le veuille ou non, de nouveaux partenaires tiennent désormais une place de plus en plus grande dans l'intervention sociale. C'est ce que j'ai appelé il y a quelque temps la « coluchisation » du secteur social. Plus récemment, nous avons eu Jean-Luc Lahaye. Dans un autre registre, il y a les cabinets-conseils, qui font des papouilles aux conseils généraux — sans que les techniciens sociaux soient autrement impliqués. Ce désaveu de la technicité n'est pas récent et il faut remonter en amont pour analyser ce processus de déprofessionnalisation et de délégitimation des professionnels ; les opérations « anti-étéchauds », qui, dès 1981, transformaient les C.R.S. et les G.O. du Club Méd. en éducateurs de prévention, en étaient déjà un excellent indice.

De fait, il nous faut des instruments qui rendent évidente la légitimité de l'intervention professionnelle. C'est ce que j'appelle d'un nom barbare, l'ingénierie sociale.

■ *Vous parlez d'« ingénierie sociale ». Qu'est-ce que cela signifie exactement ?*

Les sciences sociales ont leur part dans cette crise de l'intervention sociale, que je viens d'évoquer. Elles mêmes sont assez mal en point. Alain Caillé, de l'université de Caen, a sorti récemment un livre qui explique fort bien le comment et le pourquoi de leur décrépitude¹. Le travail social s'est accoté sur la psychologie clinique et sur la sociologie critique, ou parfois sur les sciences de l'éducation — ce dont témoignent les divers montages D.S.T.S. De temps en temps, c'est pire, et n'importe qui propose le dernier produit à la mode, la dynamique de groupe en 1960, l'analyse sys-

témique en 1980. Fort bien. C'est un acquis certain par rapport aux vieilles perspectives moralisatrices d'antan, mais le processus est encore inachevé. Dans le meilleur des cas, c'est un gain de technicité et de lucidité. Dans le pire, c'est un savoir en miettes, un savoir du doute et de la confusion.

L'Administration, quant à elle, a toujours superbement ignoré les sciences sociales dans la formation de ses personnels. Elle s'appuie sur le Droit, et maintenant, elle est obsédée de gestion. Quand on lui parle d'évaluation, dans un sens qui n'est pas celui de la tutelle ou du contrôle, aujourd'hui, on met quelques gouttes d'eau sur le désert du grand canyon...

L'« ingénierie sociale », dans ce contexte, c'est à la fois très simple et très compliqué... C'est dire, tout d'abord, qu'il faut expliciter, codifier, formaliser le savoir des gens de terrain, de ceux qui sont au plus près des populations. C'est aussi élaborer des outils opérationnels par rapport à des logiques d'action : comment analyser les « besoins » des populations sur un territoire, sur un quartier ? Comment définir des objectifs, tracer une cartographie des partenaires, mener des actions communautaires² ? Comment organiser le travail définir avec davantage de précision les rôles de chacun, comment évaluer le travail accompli, en accroître la qualité ? Comment valoriser l'action menée, en obtenir un écho en retour ? Comment répondre, en terme d'accompagnement aux besoins qui ont émergé depuis quelques années, autour du chômage, de l'insécurité, de l'isolement, de l'échec scolaire — et je ne cite que quelques problèmes particulièrement aigus... — ? Les sciences sociales, ou les sciences administratives, doivent certes nous aider dans cette tâche de clarification et de conceptualisation ; mais elles n'ont malheureusement pas de réponses toutes prêtes... Il y a eu, dans les années cinquante et soixante, un effort accompli par les professionnels, autour du casework ou de la technicité éducative, quelle qu'en ait été l'insuffisance. Il y a aussi des acquis utilisables, dans les pays anglo-saxons. Ce sont tous ces éléments, qu'il faut reprendre et développer.

■ *Quel est l'avenir des travailleurs sociaux ? Devra-t-on redéfinir un profil de poste ?*

La croissance du secteur social n'a pas été maîtrisée. C'est une banalité que de le dire. On se demandait un beau jour : que faire pour les jeunes de telle ou telle cité socialement mal en point ? Élémentaire, mon cher Watson. Ouvrir une M.J.C., recruter un animateur dûment labellisé, et voilà. Nos chefs se débarrassaient du problè-

me en leur remettant une structure. A l'inverse, pour créer une structure, il suffisait de lire les dernières circulaires, et de proposer le dossier qui correspondait à l'inspiration administrative du moment. Il en est résulté une gigantesque efflorescence d'équipements et de professionnels, dans une pauvreté de réflexion et d'organisation assez déprimante. Beaucoup de bons sentiments. Mais peu d'analyses fouillées, peu de préoccupations d'éviter les double emplois, aucun souci réel de trouver des complémentarités, de se doter d'outils de régulation et de pilotage. A cet égard, la crise a agi comme un terrible révélateur. Aujourd'hui, il faut clarifier les logiques, *consolider l'emploi en définissant mieux les fonctions* — ce point est absolument essentiel —, établir un continuum entre le social de gestion (celui des inspecteurs, par exemple) et le social d'intervention, qui pourrait aller jusqu'à l'établissement de passerelles dans la gestion des carrières.

A court terme, et très concrètement, cela signifie que le travail social, s'il ne veut pas être complètement tucisé et coluchisé, doit rapidement développer des instruments de relégitimation : évaluation (bien faire...) mais aussi marketing (...et le faire savoir), analyses de fonction, nouvelles techniques de gestion des personnels. C'est aussi accepter que les cadres soient réellement des cadres, avec une formation adéquate — on pourrait dans cette perspective améliorer des diplômes comme le D.S.T.S. et la C.A.F.D.E.S., en œuvrant à leur complémentarité — et des promotions réelles.

C'est la raison pour laquelle, en relation avec le milieu professionnel et avec le ministère des Affaires Sociales, nous développons une réflexion sur la notion de « qualification », qui nous semble aujourd'hui absolument essentielle. L'avenir du travail social passe par sa requalification. Ce n'est pas seulement l'avenir du travail social qui se joue. Dans une évolution à l'américaine, qui privilégierait la charité et le bulletin de vote, ce sont toutes les grandes ambitions des années 70, et des notions comme celles de « droit des usagers » ou « de solidarité » qui risqueraient d'être mises à mal...

Marie-Hélène CARRE
Éducatrice spécialisée.
Philippe BOURGLAN
Animateur.

1. A. CAILLE : *Splendeurs et misères des sciences sociales*, Droz, 1986. On peut lire également le remarquable article de Daniel LINDENBERG dans *l'État des sciences sociales en France*, Éditions La Découverte, 1986.

2. Des travailleurs sociaux essaient désormais avec de plus en plus de précision, de définir ce qu'est le travail social communautaire, souvent invoqué, rarement conceptualisé. Voir l'ouvrage de B. BLANC *et al.*, sur le travail collectif, E.S.F., 1986.

Action sociale

Pourquoi cette rubrique ? De l'action sociale dépend de plus en plus le type d'intervention aux travailleurs sociaux. Par ailleurs l'action sociale nous concerne aussi en tant que citoyens. Depuis la décentralisation, la disparité entre les différentes priorités s'accroît. Le social intéresse davantage les Conseillers généraux.

Cette rubrique est ouverte à tous ceux qui veulent témoigner de l'impact de l'action sociale là où ils travaillent.

L'IMAGE DE L'ASSISTANTE SOCIALE EN ENTREPRISE

Nous, Sylvie et Irène, Assistantes sociales fraîchement diplômées, avons commencé la formation de Conseillères du travail et dans ce cadre, nous sommes engagées dans une enquête, actuellement parfaitement pertinente. La première partie est consacrée à l'évolution du Service social dans l'entreprise (nationale) où nous avons prospecté, et que par discrétion, nous ne nommerons pas.

Cette présentation est nécessaire car elle donne un sens aux réponses du questionnaire. Mais surtout, elle porte un intérêt très particulier sur l'évolution de la profession et de la valeur attribuée aux qualifications.

Désireuses de travailler en entreprises, nous souhaitions, à l'occasion d'un travail de recherche sur notre profession avoir un écho des gens de l'entreprise sur le Service Social, tel que nous n'aurons plus l'occasion de l'avoir lorsque nous serons impliquées dans notre fonction et intégrées dans un lieu de travail.

Face à de nombreux questionnements sur un Service Social aux prises avec les feux d'une évolution croissante, ce sujet nous donnait l'occasion de réfléchir sur des vécus de stage et de chercher une confirmation aux témoignages de collègues d'entreprise.

Nos hypothèses de départ étaient les suivantes :

- le Service Social n'est pas utilisé comme il le devrait en qualité,
- les compétences de l'Assistante Sociale (A.S.) sont méconnues et

son image est déformée par les notions anciennes liées au passé de la profession. — l'A.S. a une fonction essentiellement reconnue d'assistance, elle est réservée aux cas sociaux.

— on ne lui reconnaît pas le droit d'être concernée par l'ensemble des problèmes de la vie de l'entreprise.

— les fonctions de l'A.S. se développent, l'image suit-elle cette évolution ?

Avant de trouver l'entreprise qui nous accepte avec nos questions et nos doutes, nous avons essuyé trois refus :

1. L'A.S. a déclaré que son entreprise n'était pas un bon terrain représentatif de l'A.S. en entreprise. Elle disait être non-reconnue et avoir seulement le titre d'A.S. (I), qu'elle ne nous donnerait pas une bonne image de la profession. De plus, elle avait intérêt à ne pas faire trop parler d'elle ; elle avait peu de moyens (on venait même de lui supprimer sa salle d'attente). Selon elle, l'activité de l'A.S. dépend de ce que la Direction veut en faire, dans son cas, le Service du personnel s'accapare le social.

D'après un salarié de cette entreprise, elle sait mal faire valoir ce qu'elle fait.

2. Le Service Social était tenu par une salariée ancienne dans l'entreprise (très paternaliste). Elle n'avait pas le titre mais depuis deux ans, la fonction de l'A.S. Ceci aurait faussé quelque peu notre enquête et c'est la Direction (de toute façon) qui a refusé notre intervention, mal venue en période de bouleversements économiques (fusion, licenciements...).

3. L'A.S. venait de mobiliser une partie du personnel sur un Mémoire pour elle et ne souhaitait pas encore déranger les gens au sujet du Service Social. Ceci correspond à l'image de l'Assistante qui reste discrète et est peu valorisée.

Enfin, usant de relations établies sur le terrain de stage de 3ème année, nous avons pu nous introduire dans une entreprise de gérance immobilière.

Il y existe trois types différents de postes d'A.S. :

— A.S. du personnel administratif de l'entreprise rattachée au Service du personnel (1 poste) ;

— A.S. du personnel de gardiennage, aussi rattachée au Service du personnel. Elle s'occupe des gardiens et régisseurs de toute la France, pour leurs problèmes personnels.

— A.S. des Unités de Gestion (U.G.) et adjoints sociaux. Les A.S. sont présentes pour les locataires de l'entreprise, elles accueillent les nouveaux arrivants mais leurs tâches essentielles sont le suivi des familles en situation d'impayés de loyer.

Les adjoints sociaux ont été mis en place pour aider un certain nombre d'A.S. dans les U.G. notamment pour la prévention des impayés de loyer. Ces adjoints sont pour la plupart d'anciennes secrétaires qui, avec une formation de quelques jours, ont bénéficié d'une promotion interne. Les adjoints secondent les A.S. mais parfois même les remplacent. Ceci n'a pas été sans « revendications » de quelques A.S. (surtout celles qui n'en avaient pas) au sujet de la reconnaissance du statut des A.S. et de leur déontologie.

On peut résumer l'histoire du Service Social de l'entreprise de la manière suivante :

En 1985 : il y avait 21 A.S. et 12 adjoints sociaux ;

En 1987 : il y a 13 A.S. et 8 adjoints sociaux.

Une A.S. a été licenciée (dans de bonnes conditions) ; 8 sont parties ou sont devenues gérantes (ou gérantes adjointes) dont les 3 postes de province. La fonction de l'A.S. du personnel est reprise par le CE. Le poste de l'assistante du personnel de gardien-

nage est supprimé si l'assistante reste dans l'entreprise, ses fonctions changeront. La métamorphose des postes est due à la politique de l'entreprise mais vient aussi de la spécificité des fonctions de la majorité des A.S. (celles d'U.G.).

En effet, dans les U.G. leur fonction est de s'occuper des familles locataires (à l'arrivée, troubles de voisinage et en impayés de loyer) dans le but social de les aider (souvent en liaison avec le secteur). Et rôle de gestion, établir des plans de remboursement, travail qui suppose une collaboration étroite avec le gérant de l'U.G.

Ainsi, petit à petit, les problèmes du bâtiment rejaillissant sur l'entreprise, parmi les mutations successives, une réduction des effectifs s'imposait et la Direction a mis à jour ses pensées : « faire appel à des A.S. diplômées est un luxe ; l'assistance aux locataires ne relève pas de nos devoirs ; l'A.S. est un « plus social » ; un bon gérant doit pouvoir faire rentrer les loyers, seul ; tout le monde doit et peut faire du social ».

Était greffée sur cela, l'image dite négative qu'avait la Direction, des A.S. et de l'A.S. du personnel qui travaillaient au siège et leur servaient de référence.

Que sont les A.S. devenues ?

Les A.S. devenues gérantes ou adjointes ont en fait vécu comme une promotion ce changement puisque la gérance était déjà dans leurs fonctions (de plus celles qui ne l'étaient pas sont devenues cadres). D'autre part, leur emploi (pur) était en jeu et elles savaient que ce n'était pas en restant « A.S. en titre » qu'elles feraient carrière dans l'entreprise (il n'y a même plus d'A.S. chef). Pour certaines, l'optique de carrière est devenue complètement liée à la gestion locative.

Défendre son poste d'A.S. :

Le contexte ne rend pas facile la démarche qui peut être considérée comme du corporatisme soudain puisque les fonctions ne correspondaient pas vraiment au titre et étaient acceptées ainsi. La fonction disparaît progressivement avec le titre. On assiste déjà en province au « retour » de travailleurs sociaux non A.S. qui travaillent sous forme de prestations de service. Cela reflète la volonté de l'entreprise de conserver une fonction sociale à condition de ne pas la monopoliser dans les mains des A.S. diplômées, mais de faire appel à d'autres qualifications (conseillères en économie familiale, conseillère de travail, conseillers sociaux...). La question de la pérennité de l'A.S. se pose de manière cruciale.

On peut se demander jusqu'où les A.S. sont responsables de cette « évolution » ! En effet, les promotions sont bien originales puisque les adjoints

sociaux sont d'anciennes secrétaires (pour la plupart) devenues A.S. par leurs fonctions, et les A.S. sont devenues pour certaines gérantes. La promotion se fait en diagonale, la catégorie est différente et le statut est meilleur. Le personnel est satisfait et peu d'A.S. rejettent ces offres nouvelles.

Les personnes interrogées :

Nous avons choisi d'interroger des personnes des trois catégories représentatives de l'entreprise :

Hierarchie - Syndicats - Salariés.

Pour une question de temps et de traitement des données ultérieurement, nous n'avons rencontré que 3 personnes de chaque catégorie (9 en tout), et avons traité les réponses et leur analyse sous forme de thèmes :

A. Connaissance de l'Assistante Sociale : « *Connaissez-vous l'existence de l'Assistante Sociale ?* ».



Les personnes interrogées connaissent toutes son existence assez précisément. On peut aussi supposer que les syndicats sont très vite informés de l'existence d'une A.S. dans l'entreprise.

Certaines personnes ont insisté immédiatement sur le fait qu'elles ont rencontré l'A.S. : « pour d'autres personnes qu'elles » alors que cela ne faisait pas partie de la question. Dire qu'on a rencontré l'A.S. pour des raisons personnelles, c'est avouer que l'on « a des problèmes, que l'on peut être assimilé à la catégorie des cas sociaux » (voir analyse de l'image de la fonction de l'A.S.). Une personne (salariée) nous a dit l'avoir rencontrée une fois pour elle — même d'un air entendu, sur un ton de confiance.

B. Comment l'A.S. s'est-elle fait connaître ?

« *Comment avez-vous su qu'elle existe ?* ».

Sept personnes sur neuf ont connu l'A.S. par voie « administrative » : compte-rendu de CE, réunion, affiche, information interne. L'A.S. se fait-elle surtout connaître par voie officielle ? C. L'image de la fonction de l'Assistante Sociale :

« *Que représente pour vous la notion d'assistance ? : soutien, charité, orientation, aide, cas social, conseil, écoute, bienfaisance ?* ».

Les qualificatifs « bienfaisance » et « charité » semblent moins caractériser l'A.S. d'aujourd'hui. L'image a évolué par rapport aux adjectifs plus anciens que l'on pouvait attribuer aux A.S.. Mais on n'est pas encore au stade de l'A.S. « active-actrice », telle que certaines intervenantes pendant la formation, nous l'ont proposée comme modèle : on retrouve de façon générale « aide, conseil, cas sociaux » pour lesquels l'A.S. semble toujours destinée majoritairement.

Ce constat n'est cependant pas considéré comme dévalorisant les fonctions de l'A.S. car le rôle de confiance que l'on a est empreint de la confiance que nous portent les gens. Cet aspect a une valeur immense.

D. Connaissance de la fonction précise de l'A.S. :

« *Selon vous que fait l'Assistante Sociale : fait obtenir des aides financières ; s'occupe : des familles, des retraites, des conditions de travail, d'aider les personnes licenciées ; participe : aux réunions du Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène et de Sécurité ; anime des campagnes d'information ; collabore : avec le médecin du travail, avec les représentants syndicaux, les représentants du personnel, avec la hiérarchie ?* ».

« *A-t-elle un pouvoir de décision dans l'entreprise ?* ».

Il ressort que l'A.S. fournit d'abord un travail individuel, à tout point de vue : avec les salariés, avec la hiérarchie et les syndicats. Aux réunions, elle semble présente pour apporter un éclairage particulier sur les situations individuelles. Les personnes interrogées lui attribuent un rôle de médiateur et de négociateur.

Cela correspond aux fonctions traditionnelles de l'A.S., parmi lesquelles nous avons glissé quelques attributions qui nous semblaient nouvelles (conditions de travail, licenciements, campagnes d'information). Ce sont les trois possibilités qui ont eu le moins de réponses.

Suit un peu plus loin une question, dans laquelle nous avons voulu mettre des tâches qui nous semblaient « à la pointe » concernant l'évolution de la profession, et qui s'éloignent sensiblement du travail individuel. Les salariés ont été plus sensibles que les autres à cette fonction d'animation, d'information et de communication. Les

thèmes sont plus larges et vagues et il aurait été intéressant de pouvoir élaborer des définitions plus précises (communication, animation, information).

Concernant le pouvoir de décision de l'A.S., les salariés sont les seuls à avoir répondu unanimement qu'elle en avait un.

Est-ce quelque chose qu'ils espèrent, pour leur cas individuel ou l'idée de respect pour la fonction ? De plus, les syndicats et la hiérarchie sont plus en position d'échange vis-à-vis de l'A.S., donc peut-être mieux à même de voir réellement si elle a un pouvoir et lequel.

Tous savent qu'elle est tenue au secret professionnel : idée de confidentialité, caractère individuel de sa fonction.

E. Démarches vers l'Assistante Sociale :

« Quand vous rencontrez un problème, vous allez d'abord trouver : un collègue, le délégué du personnel, le délégué syndical, le supérieur hiérarchique, l'assistante sociale ? »

Pour les salariés l'A.S. ne semble pas être le point de référence immédiat en cas de « problème », alors qu'ils pensent qu'elle est là pour cela. Mais la nuance vient du fait que (pour eux) elle répond d'abord aux cas sociaux, catégorie dans laquelle ne se mettent pas les salariés, ce qui est logique ou compréhensible.

Concernant les syndicats, les gens ont eu du mal à garder une vision de l'A.S. en tant que syndicalistes.

Les démarches sont plus fréquentes pour la hiérarchie et ne posent aucun problème : l'A.S. intervient pour les cas individuels des salariés. Il ne peut y avoir d'ambiguïté quant à son intervention. En répondant OUI à la question : « L'A.S. doit-elle répondre à l'ensemble du personnel ? », se sentent-ils concernés ?

E. L'image schématique de l'Assistante Sociale :

La question précise est : « En deux minutes, schématiquement, représentez l'Assistante Sociale telle que vous la voyez ou telle que vous l'imaginez ». A ce thème, il nous semble intéressant de fournir au lecteur, concerné à sa façon, le détail des réponses :

Réponses de la hiérarchie :

Elle doit avoir de larges connaissances, avoir une séduction qui engage avant toute élocution. Doit avoir du charme, un aspect extérieur, une conduite, une attitude exemplaires. Elle ne doit pas être provocatrice : sans excès, ni trop moche ni trop belle. Son but doit être d'améliorer la relation. Elle doit être lumineuse ; ne doit pas se faire remarquer. Elle doit être intérieurement très riche. Sa couleur serait une couleur très chaleureuse. Une aura doit se dégager d'elle.

Réponses des salariés :

Elle doit avoir confiance en elle, doit être d'accueil agréable, décontractée, efficace, ouverte aux discussions, facile d'accès. Doit avoir des idées modernes et donner signe de vie au cours d'un dossier ouvert.

Elle doit avoir un look classique, propre, doit être souriante, bien coiffée, bien habillée, pas trop farfelue, un peu BC-BG. Elle a l'image de la vieille fille. Elle doit être proche des gens sur le terrain.

Les couleurs qu'on lui attribuerait seraient : blanc : c'est l'image de la pureté. Etre A.S. est une foi, une confession. C'est un personnage qui fait très bien son travail ; qui ne juge pas



les gens et sacrifie du temps sur sa vie familiale. Bleu : pour l'une des personnes, c'est l'idée de vacances (!).

Réponses des syndicats :

Elle doit être d'abord sympathique, mettre les gens en confiance, doit être ouverte au dialogue. Doit s'occuper plus spécialement des cas sociaux. Elle doit être à l'écoute de tout le personnel, affable, souriante et capable de répondre aux gens en fonction de leurs besoins.

Son look : A.S. jeune, pas plus de 50 ans. On la voit comme une femme telle qu'elle est ; charmante. Simple, accessibilité parfaite. Avec une impression de sensibilité.

Son lieu : doit travailler dans l'entreprise et à l'extérieur. Connaître le bien-fondé des demandes faites, trouver les personnes à l'aise dans leur milieu habituel.

Sa couleur : bleu ou rose sur autre chose. Ou rose.

Commentaire en plus d'un syndicat : une bonne A.S. ne reste pas beaucoup dans son bureau. Elle ne reste pas non plus longtemps dans l'entreprise car elle travaille soit pour le patron soit pour les employés.

Si elle reste dans l'entreprise, c'est qu'elle travaille pour le patron et ce n'est pas bon.

C'est une A.S. idéale qui ressort des désirs, des souhaits des personnes interrogées. Différentes expressions employées se rejoignent dans l'idée d'une femme exemplaire, censée départager, concilier, ménager les susceptibilités, capable de tout écouter et... avec le sourire (!). Elle doit éclairer les situations, temporer et équilibrer les conflits.

Elle est parée de toutes les qualités humaines qui deviennent des qualités professionnelles puisqu'elles sont rattachées à l'image de l'A.S.

A côté de toutes ces qualités attendues, l'on a relevé parmi ces mêmes témoignages quelques contradictions :

« L'A.S. doit être un pivot dans l'entreprise sans y être trop liée ».

« Elle doit donner son avis, décider de quelle position adopter et ne doit pas prendre parti ».

« Elle doit être entre le marteau et l'enclume ».

« Tantôt la goutte d'eau, tantôt le grain de sable ».

Une intervenante nous a dit aussi un jour : « L'A.S. doit être à équidistance des forces de l'entreprise et rattachée au pouvoir de décision ».

Ces contradictions font-elles aussi partie des « tâches » (dans les deux sens du mot ?) de l'Assistante Sociale ?

De façon brute nous pouvons dire que le Service Social tel qu'il ressort de cette enquête n'est pas utilisé comme il le devrait en qualité, cependant nous ne pouvons laisser en compte les nombreux facteurs qui font qu'il n'est pas exercé de façon homogène par toutes les A.S. de l'entreprise. L'Assistante de gardiennage est la seule conseillère du travail, elle ne conçoit pas et ne vit pas son travail de la même manière que la plupart.

Une partie des compétences de l'A.S. sont méconnues, ceci est aussi dû aux fonctions particulières de la majorité des A.S. de l'entreprise.

L'image est encore déformée par l'Histoire de la profession (visage vieille fille ; attitude exemplaire ; être A.S. c'est une foi).

Qu'elle soit concernée par l'ensemble de la vie de l'entreprise relève du souhait des personnes interrogées, l'A.S. n'est pas encore considérée comme telle.

Conclusion :

Le titre d'« Assistante Sociale » est porteur d'images encore très liées à l'Histoire du Service Social ; (images éloignées d'un mouvement évolutif) encore accentué dans cette entreprise où la majorité des A.S. a une marge de manœuvre limitée, où il leur est difficile de pratiquer de façon totalement originale et innovante leurs fonctions.

suite p. 11

Travail social à l'étranger

Pourquoi cette rubrique ? Que se passe-t-il ailleurs ?

De nombreux travailleurs sociaux, des militants, des témoins étrangers transitent et passent en France. De nombreux travailleurs sociaux en formation, en exercice ou en retraite, des témoins français s'en vont ailleurs voir ce qui se passe... Et ce qui se passe est mieux ou parfois pire que ce qui se passe ici. C'est en tout cas souvent différent.

Cette rubrique s'ouvre à tout ce qui touche au « social » à l'étranger : expériences novatrices, formation des travailleurs sociaux, organisation du travail social, actions militantes, participations d'usagers, de citoyens à l'action sociale.

NOUVELLES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ACADIENS

par Michel TALEGHANI



Aujourd'hui, quelques mots du travail social chez les Acadiens (Nouveau-Brunswick — Canada).

Comme toutes les disciplines au Canada, le travail social subit lui aussi une triple influence :

- avec 2 ou 3 ans de retard, le Canada vote souvent des lois sociales fédérales ou provinciales qui décalquent des lois sociales britanniques ;
- formés à l'Université, les travailleurs sociaux ont des professeurs qui pour la plupart sont des travailleurs sociaux qui ont passé eux-mêmes des Doctorats aux États-Unis, Doctorats en travail social, en psychologie, en sociologie.

Comme dans toutes les disciplines, les travailleurs sociaux structurent leurs pensées et leur vision du monde en fonction de leur langue, et ici le Canada se partage assez précisément entre ceux qui pensent en anglais et ceux qui pensent en français. Le Nouveau-Brunswick à cet égard présente une particularité : province anglophone par opposition au Québec qui est francophone, il a sur son territoire une population vigoureusement francophone : les Acadiens.

Les Acadiens c'est d'abord un peuple de paysans, de pêcheurs et qui mène une lutte politique incessante pour la reconnaissance et le maintien de leur identité, d'abord fondée sur la francophonie, mais aussi sur leur religion (Acadiens catholiques contre anglophones protestants) ainsi que sur une différence de classe : les acadiens appartiennent plus souvent aux couches sociales basses de la société.

Les travailleurs sociaux acadiens ont donc, en plus de toutes les particularités d'un travail social « canadien », à affirmer les droits de la minorité. Ceci donne à leur formation et parfois à leur vision des choses, l'image qu'on aurait d'un travailleur social, un peu comme celui que l'on rencontre en Corse, et où se distingue très notamment dans l'île de Beauté comme chez les Acadiens, une différence sensible des rapports à la population selon que le travailleur social est lui-même un « indigène » ou lorsqu'il appartient à la majorité dominante. L'Acadie est en plus un immense territoire où les petits bourgs sont très écartés les uns des autres.

Les travailleurs sociaux y exercent donc chaque fois en milieu très fermé, sous le regard permanent de toute la population et dans un contexte où le travail social est aussi fort que les solidarités locales, ce qui fait un travailleur social rugueux bien inséré dans le milieu, soucieux du droit des gens. L'autre particularité du travail social en Acadie c'est le degré d'informatisation. En effet chaque travailleur social a un terminal sur son bureau, il engrange dans les fichiers des informations sur chaque personne et chaque famille qu'il rencontre, il édite son nouveau projet à chaque rencontre.

Son chef de service a seul accès à son fichier par lequel il peut contrôler l'action du travailleur social, quand il l'estime nécessaire. Bien évidemment, l'information est succincte mais elle constitue déjà un véritable dossier ; actuellement les travailleurs sociaux gèrent ce fichier sans grande distance critique, fichier qui bien évidemment pose toutes les questions du monde.

IMPRIMER--> JOURNAL DE L'ACCUEIL

MENAGE	0396031	NOI	NOELLA
ID	* DATE	* TP*PRG*PRD*ACT	PRINC A* DECI PRISE A
ACCUEIL	* INSC	* SO*PRV*PRN*	ACCUEIL * L'ACCUEIL
0396131	860212	42 PRE NEG INF	ENV-SR
0396132	860217	15 PRE NEG INF	ENV-SSP
0396136	860224	70 PRE NEG INF	ENV-SSP
0396139	860224	45 PRE NEG INF	ENV-SSP
0396140	860228	42 PRE NEG INF	SER ENV-SSP
0396142	860318	42 SER FIN INF	ENV-SSP
0396144	860317	70 SER FIN INF	ENV-SSP
0396147	860314	70 SER FIN INF	ENV-SSP

IMPRIMER--> JOURNAL DES EVENEMENTS

EVENEMENT	DATE	DESCRIPTION
6020	860414	GUY REFERE AU PSYCHOLOGUE POUR EVALUATION.
6020	860414	ECORONISTE FAMILIALE ACCORTE DE RENCONTRER LE COUPLE.
6003	860414	BUT DISCUTER DE SES HABILITES AVEC LE BEBE, VOIR DOSSIER.
6003	860414	BUT: REGLER CONFLIT AVEC JEAN-GUY ET LA CONSEILLERE.
6020	860417	CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE POUR RESULTAT D'EVALUATION.
6020	860421	NOELLA VISITE AU PSYCHOLOGUE POUR EVALUATION.
6003	860421	FREPE DE NOELLA DEMENURE CHEZ LE COUPLE, DISCUSSION AVEC LU
6001	860501	MORRANO PRESENT BUT DISCUTER DU PROBLEME DE ALPH...ETC.
6015	860501	APPEL DE M.SAVOIE, MANDAT DE POSTE INTROUVABLE.
6015	860502	ENTENTE AVEC ANGELINE POUR PAYER LES PRAIS SIEGE DE BEBE.
6020	860502	CONTACTE MME DESROSIER CORNU ENTENTE PLUSIEURS VERBEMENTS
6015	860521	APPEL ANGLINE TROP DE CONSOMMATION CHEZ LE COUPLE.

Relation éducative

Pourquoi cette rubrique ? A l'heure où la priorité dans le domaine éducatif est plus à la répression que la prévention, cette rubrique fera part d'expériences où les pratiques sont réinterrogées face à cette alternative. L'autre objectif de cette rubrique est de se questionner à travers l'expérience de travailleur social dans la relation à l'autre en tant que professionnel mais aussi en tant que personne.

ETRE ÉDUCATEUR : FRUIT DU HASARD ?

QUELLE RENCONTRE POSSIBLE AVEC L'ÉDUQUÉ ?

« L'explication inclut l'analyse de l'implication. L'implication n'est opérante que si elle analyse ». (Michel Bataille).

Au retour d'un camp de ski, Jean, éducateur avec qui j'encadrerais ce séjour, me demandait : « Penses-tu qu'il est nécessaire pour un éducateur de faire une psychothérapie ou une analyse ? ». Personnellement, c'est ce que j'affirmais il y a trois ans. Un tel travail sur soi me semblait indispensable pour exercer cette profession. J'en suis revenu depuis. A l'époque je sentais un fossé entre mes pensées, mes convictions, mes valeurs et mes sentiments, mes peurs, mes doutes lorsque j'étais en situation de travail.

Au début de ma formation, après quelques mois de stage dans un foyer pour jeunes cas sociaux et délinquants, la gestion du groupe me renvoyait à ma solitude face à celui-ci. Surtout je prenais conscience de mes projections et de mes inductions dans l'attitude des jeunes à mon regard.

Mes craintes et mes peurs du conflit m'amenaient à poser des interdits, des limites qui ne pouvaient être respectés par les jeunes dans la mesure où ils correspondaient à une mise en place de défense pour me protéger plus qu'autre chose. Je ressentais alors la nécessité d'interroger mon véritable désir d'être éducateur. Qu'est-ce que j'entends par véritable désir ? Étais-je fait pour ce travail dans la mesure où j'étais plus angoissé qu'autre chose ? Je sais aujourd'hui que cette angoisse était le fruit de mon imaginaire.

Pour répondre à la première question posée par Jean, je peux dire maintenant que l'analyse que je poursuis facilite mon contact avec les jeunes, me permet d'être dans l'ici et le maintenant, d'être authentique avec les jeunes.

J'ai l'impression de pouvoir

mieux répondre à la demande du jeune ; demande explicite ou non. Même si à ce jour, je suis persuadé qu'un travail sur soi n'est pas nécessaire pour être éducateur, je reprendrai cependant certaines de mes idées qui datent de trois ans.

L'éducateur est avant tout l'individu désigné et référé socialement comme celui qui établit une relation privilégiée avec le jeune en difficulté, relation caractérisée par le partage de moments importants dans leur vie quotidienne. Un rapport affectif s'établit entre eux. L'éducateur devient une image, un référent, une possibilité d'identification pour le jeune.

C'est dans ce rôle et cette fonction que l'éducateur assume ce que chacun peut induire dans la relation à l'autre.

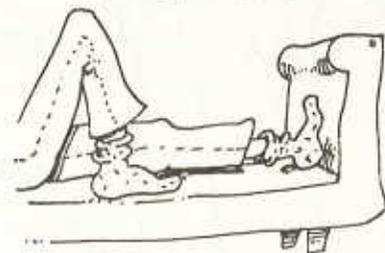


A ce titre, un travail sur soi ne me paraît pas indispensable mais par contre une prise de conscience me semble souhaitable pour éviter de piéger « soi » dans cette relation duelle, parfois fusionnelle. « Notre connaissance du mécanisme de transfert nous impose la tâche de veiller dans l'intérêt du travail pédagogique aux liens de l'enfant à la personne éducative. Il dépend de l'attitude de l'éducateur que ce lien devienne positif ou négatif. De là résulte la nécessité d'un travail sérieux de l'éducateur sur lui-même ». (Annie Reich et Véra Schmidt, extrait de *Pulsions sexuelles et éducation du corps*, collection 10/18).

Par ailleurs une prise de conscience me semble non seulement importante concernant la rencontre de l'éducateur et du jeune mais aussi au sujet du contexte social dans lequel celui-ci travaille.

En effet l'éducateur n'est-il pas l'expression d'un phénomène de société, lui-même déterminé par un cadre économique, politique et social par rapport auquel il doit sans cesse se référer pour mieux cerner le champ d'action dans lequel il intervient et implique l'autre ?

Pour étayer cette réflexion, voici des extraits de divers auteurs. D'abord Pierre Lenoir, extrait d'une brochure distribuée par l'Éducation Surveillée aux éducateurs : « La finalité réelle du travail d'éducateur programmé par les différents appareils de l'État est-elle rien d'autre que la reproduction sociale en évitant que les contradictions de classes ne se posent en termes antagonistes. L'action de l'éducateur se réduit en somme à peu de chose : se faire accepter comme tel ; canaliser vers lui des tendances anarchiques en jouant avec chacun et en offrant des centres d'intérêt, plaisants et dérivatifs. De là rendre confiance en lui-même en en la société, à l'adolescent qui au fond se sent seul et l'est en vérité ». Lenoir poursuit ainsi : « Le personnage de l'Éducation souligne bien les contrôles



de plus en plus diffus que le pouvoir tend à opérer en confiant le rôle de technicien à la petite bourgeoisie dans la nouvelle division du travail ».

Ensuite, extrait de « Éducation et relation », introduction à l'analyse plurielle des situations éducatives, Paris, Gauthier-Villard, Unesco 80 de Jean Ardoino : « Les éducateurs doivent assumer le caractère le plus paradoxal de leur entreprise : instituer dans leur action même le principe de leur propre disparition. En ce sens, leur utilité sociale se fonde sur leurs capacités

à accepter de devenir inutile. Il leur faut effectivement savoir mourir continuellement à eux-mêmes, à l'étudiant, au formé. L'autonomie des partenaires est à ce prix ».

Tout au long de ma pratique, j'ai travaillé en équipe pluridisciplinaire : avec d'autres éducateurs, des psychologues, des assistantes sociales etc. ; tous ceux qui gravitent autour de la relation des jeunes. J'ai pris conscience que choisir cette profession n'était pas le fruit du hasard malgré certaines apparences et que *cela faisait écho à une problématique personnelle, voire familiale*.

J'ai accepté l'idée qu'aider les jeunes me procurait du plaisir et que je faisais là ce que j'aurais aimé que l'on me fît lorsque j'étais plus jeune. Par ailleurs, j'autorisais et je permettais à d'autres d'avoir un regard objectif sur ma pratique que je confrontais à d'autres interventions éducatives, à des notions théoriques. C'était également un regard sur la nature de la relation que j'établissais avec les jeunes. Dans un même temps, je pris conscience sur le fait que vouloir être éducateur correspondait déjà à une première démarche personnelle par rapport à une problématique familiale existant en moi et qui existe en chacun de nous.

La deuxième étape de cette

démarche a été le pas vers un travail d'introspection, ceci grâce aux réflexions et aux observations faites par mon entourage professionnel. Là, j'ai constaté qu'il pouvait exister d'autres façons d'établir une relation éducative avec le jeune « sans mettre en avant » le règlement de l'institution ou/et le projet pédagogique de celle-ci comme garde-fou à la première occasion où ce jeune m'interpelle trop dans notre relation. Pour un meilleur contact éducatif, j'ai découvert que la relation affective avec ces jeunes était possible et leur permettait avant tout de se réaliser plus facilement sans forcément me provoquer ou me défier.



J'ai pu être présent dans tout « mon entier » avec lui, c'est-à-dire reconnaître et enfin connaître ma peur, mes craintes, mes sentiments, mes désirs, mes répulsions, mes blocages : mes pulsions en un mot. Avec le jeune, à partir du moment où j'ai tendu à être moi et à me sentir bien dans cette relation, je sais que j'ai pu lui permettre d'être davantage lui, soit de lui éviter le plus possible de reproduire le même type de relation à l'autre qu'il avait connu jusqu'à ce jour avec son

éloigner de leur spécificité et de leur titre d'A.S.

La question que nous nous posons toujours est : « Comment bousculer, particulièrement dans l'entreprise, l'image trop stagnante de l'A.S. qui souvent la dessert ? », tout en lui gardant ses particularités.

Une des premières réponses est sans doute de se montrer active par des propositions, des actions concrètes, être au moins aussi proposant que réparatrice, en sortant de notre bureau où il se passe des choses « mystérieuses » faciles à idéaliser (cf. l'A.S. pure). Cela peut permettre aux gens de mieux nous cerner, de voir quelles sont nos possibilités, de nous en proposer même et de nous replacer dans la réalité.

Nous avons traité de l'image de l'Assistante au féminin, par choix ; une enquête sur l'image de l'Assistant Social ferait l'objet de questionnements et de réponses sans doute très différents. (Mais serait-ce un a priori ?).

Ce travail nous a fortement intéressés sur un plan :

— Professionnel : voir ce que les gens savent de nos fonctions pour réfléchir sur des actions à mettre en œuvre pour se faire mieux connaître et se faire mieux valoir.

— Psychologique : on constate l'exigence très forte des gens des trois catégories, envers les devoirs de l'A.S. : « une aura doit se dégager d'elle, elle doit être pure, lumineuse »... Cela paraît nécessaire pour se présenter

entourage. A partir de cette approche, je ne me situais plus (dans les idées, la réalisation et le vécu) comme un substitut parental mais bien comme un relai à une période donnée. Je me disposais *dès lors à être un repère et un référent par rapport aux exigences du quotidien : la réalité*.

Toute cette réflexion me fait penser que dans ma relation au jeune, à l'autre, il s'agit et il est également question de moi, de tout mon moi ; je me dois donc de savoir pourquoi j'exerce cette profession et de reconnaître l'éducation qui m'a été inculquée et qui me fait réagir de telle ou telle façon, en réaction à tel ou tel comportement du jeune. Que faire de toutes ces pulsions (en référence à la libido) dans cette relation éducative sans m'égarer, sans mettre en danger les jeunes et surtout sans nous perdre dans une confusion voire une fusion.

Toutes ces questions que je me suis posées après mes débuts dans la profession m'ont effectivement amené à entreprendre une démarche psychanalytique. Je n'imagine pas cependant une systématisation d'un travail sur soi chez les éducateurs. Ne serait-ce pas perdre une spécificité de la profession que de tous regarder dans le même sens ?

Patrick FREHAUT

mais lourd aussi !

Ces images sous-tendent l'image sainte, de la vierge, l'A.S. « bonne sœur » et l'idée ancienne de la vocation.

Nos défauts humains, comme tout le monde, sont annihilés. Pourtant le fait de réagir spontanément peut être très sain !

L'échantillon que nous avons n'était peut-être pas assez représentatif (par le nombre et le contexte) de l'image de l'A.S. en entreprise. Cependant suffisamment d'éléments sont loin d'être négligeables à considérer.

Nous avons trouvé réponses à nos hypothèses mais pensons qu'une telle enquête mériterait d'être refaite avec des questions plus affinées et un échantillon de gens plus grand dans le but d'établir des « directives » ou propositions plus fondées sur les besoins, les attentes des entreprises, et peut-être la manière de réformer une partie de la formation initiale pour mieux préparer les A.S. à des pratiques adaptées et adaptables ; et se mettre, à « juste titre » (1) en valeur et ainsi rehausser l'image de la profession.

Le thème de l'adéquation entre formation et travailleurs sociaux et besoins dans la pratique (ainsi que la valeur marchande des diplômés) fera justement l'objet du dossier de septembre dans PEPS. Si à votre poste (entreprise ou secteur) vous vivez ce genre de dilemme, transmettez-nous votre témoignage afin d'alimenter les réflexions en cours.

Sylvie CATONA

suite de la p. 8

Pourtant une intervenante pendant la formation nous a déclaré — devise à laquelle il est nécessaire d'adhérer dès le départ dans la profession — « on peut toujours faire évoluer un poste, montrer l'intérêt de notre présence ». L'art est dans la manière de gérer la marge de manœuvre offerte et celle qu'on peut prendre. Le titre est lié aux fonctions et à l'Histoire tant que dans l'entreprise, les A.S. diplômées disparaissent au profit de nouvelles qualifications (conseillères du travail, en économie sociale et familiale...) qui reprennent et reprendront de façon moins « établie » (temps partiel, prestations de services) des fonctions sociales similaires mais connotées différemment par le changement de titre.

La recherche de diplômés supérieurs chez l'ensemble des A.S. et surtout de diplômés universitaires sont une preuve de recherche de nouvelles et/ou complémentaires qualifications. Il semble que l'évolution de la profession se cherche à travers les possibilités qui existent mais qu'il y ait encore un point à éclaircir entre la volonté d'évolution des A.S. et leur spécificité à conserver. Cette difficulté nous apparaît comme une contradiction car l'évolution des fonctions des A.S. (nous l'avons vu avec plusieurs intervenantes, ex : s'occuper du recrutement, des salaires, de la gestion) les amène parfois vers des chemins glissants qui risquent justement de les

Économie sociale

Pourquoi cette rubrique ? La crise aidant, les problèmes économiques s'imposent de plus en plus dans le cadre du travail social, en retour, la nature même de ce travail et le public concerné obligent à mettre sur pied des expériences, des solutions originales. C'est la chance d'une évolution positive du travail social, assistant-gardien, à celui d'agent d'une dynamique économique.

Ce débat, à travers cette rubrique, se fera autant que possible à travers l'analyse d'expériences diverses et l'apport d'informations juridiques, techniques qui peuvent lui être utiles. Il s'agit de contribuer à élargir un espace d'intervention appelé : « l'insertion par l'économie ».

La page de ce numéro fait état de quelques manifestations récentes organisées autour d'une même préoccupation dans le contexte actuel, sur quels besoins nouveaux, méconnus, se fonder pour créer des emplois. Jusqu'à présent les démarches dans ce domaine ont été essentiellement expérimentales et empiriques.

Le colloque « Créativité dans l'action sociale locale » de Montrouge (11 au 13 mars) l'aborde sous l'angle du développement local et de l'innovation.

La CFDT lors de sa conférence de presse de mars 87 essaie une approche économique plus systématique.

Enfin, Solidarité Emploi, lors d'un séminaire, fin mars, avec d'autres associations contribuant à la création d'emplois a essayé de confronter démarche empirique et réflexion plus théorique.

D.T.

LA CRÉATIVITÉ DANS L'ACTION SOCIALE LOCALE

Colloque à Montrouge les 11, 12 et 13 mai

Le colloque organisé depuis plusieurs années par différentes structures (ADELS, Correspondance municipale, Institut du Travail Social et de Recherches Sociales) est extrêmement riche en débats et c'est une gageure d'en rendre compte vue la multitude des ateliers organisés durant ces trois jours sur les thèmes principaux suivants :

- Les institutions sont-elles capables de créativité ?
 - Nouvelles pratiques, nouveaux produits.
 - Le travail social en liberté.
- Cela reflète, en tout cas, la vo-

lonté des organisateurs de ne pas s'en tenir à la théorie mais de l'extraire de la confrontation des expériences de terrain. La diversité des participants aussi bien dans leur terrain d'action que dans leur niveau d'intervention, de l'animateur au responsable de circonscription en est aussi le gage. Peut-être la constatation centrale réside dans l'évolution de la situation de « l'innovateur social » : au début des années 1970, il était le plus souvent issu de milieux contestataires, fortement teintés d'idéologie et rencontrant méfiance et parfois opposition active des administrations.

Aujourd'hui, s'il n'est pas choyé, le mot est trop fort, il devient de plus en plus recherché, l'ambiance Tapie aidant ! De plus s'est constitué un environnement spécifique plus favorable et plus structuré, sous forme de réseaux divers (ex : des lieux de vie...) qui constituent des interlocuteurs de plus grand poids auprès des administrations.

Par ailleurs cette innovation se traduit souvent dans des réactions consistant elles-mêmes à reconstituer des réseaux au niveau local : régie de quartier, service inter-âge, relations interculturelles, donc à dégager une nouvelle socialité, de nouvelles formes de solidarité plus en rapport avec les modes de vie et les rythmes urbains. Une question centrale est celle du travailleur social dans ce processus : comment éviter que la question des moyens n'oublie pas les objectifs de l'action et ne transforme pas l'innovation politique en un mode de reproduction bureaucratique ? Comment les travailleurs sociaux peuvent-ils travailler dans la société civile en y reconnaissant le rôle de ses militants, ses bénévoles et sans les voir comme des concurrents ?

Mais on peut se demander aussi si ce qui est appelé pompeusement innovation n'est pas une nécessaire et souvent trop lente adaptation aux mutations sociales en cours, lenteur renforcée par un manque ou pratiquement une impossibilité de coordination inter institutionnelle. Dans ce cas, certains l'ont souligné aussi il y aurait trop peu d'innovation, de créativité au niveau local, décalage important entre une espèce d'élite créatrice et le reste de la société civile : on scrute encore cette réalité pour y chercher l'apparition d'un mouvement social qui serait porteur de cette créativité et qui se donnerait par là une capacité de transformation décisive.

Daniel TARTIER

Activités en friche et gisement d'emploi

Le groupe de travail de la CFDT « Nouvelle demande et création d'emploi » a rendu publiques ses conclusions lors d'une conférence de presse en mars 1987.

Cette réflexion prend le contre-pied des discours sur les petits boulots favorisés actuellement par diverses mesures dans l'attente d'on ne sait trop quoi, puisque l'on sait bien qu'une accélération du développement de la production ne créerait que faiblement des emplois. Cela ne veut pas dire que la CFDT ne milite pas pour un taux de croissance supérieur à l'économie traditionnelle.

Au contraire, elle est nécessaire pour créer un environnement favorable au développement d'autres besoins, d'autant plus si elles'accompagne d'une réduction du temps de travail : on parle maintenant d'ailleurs plus volontiers d'un partage du temps de travail.

Mais surtout, à travers l'évolution actuelle, la CFDT essaie de discerner les grandes tendances à partir desquelles pourront se développer de nouvelles activités

économiques durables. Les expériences déjà connues ne seraient que les premières manifestations d'une mutation sociale de grande ampleur, si l'on peut imposer « l'idée d'une logique de développement différente ». En effet, le modèle actuel de société de consommation, de production en série de biens de grande consommation, commence à atteindre un stade de saturation (auto, appareil ménager etc.). Cette situation fait à la fois mieux apparaître les besoins négligés dès le départ par ce système, mais en fait apparaître d'autres : individualisation de la demande, recherche de services adaptés à des situations diversifiées, etc.

Si ces besoins ont été peu exploités, c'est sans doute parce qu'ils sont moins rentables, susceptibles de moins de gains de productivité (par ex., la garde d'enfant...). Mais, on peut déceler un certain nombre de facteurs qui va en favoriser l'émergence :

- Le vieillissement de la population. Il y aura bientôt plus de 4 millions de personnes de plus de 75 ans.

- Le changement dans la

composition des ménages : les familles mono-parentales ne peuvent plus assurer toutes les fonctions de familles plus larges.

- La progression de l'activité féminine professionnelle (43 % de la population active).

- L'augmentation du temps libre.

- L'accroissement de la population résidant en milieu rural où apparaît de plus en plus un manque dans l'offre de services.

C'est à partir de ces phénomènes que la CFDT s'efforce de définir une série de filières d'activités, qu'il serait trop long d'énumérer ici mais que l'on peut aisément reconstituer qui vont des activités de communications, à l'aménagement touristique rural en passant par les différents types de services de proximité dans la santé, pour les enfants, etc.

La CFDT insiste beaucoup sur le fait qu'avancer dans cette direction c'est aussi rompre avec le « Fordisme » et imposer un nouveau modèle de croissance « faisant une plus grande place à l'innovation sociale, la décentralisation » préoccupé d'effacer les inégalités. Il ne s'agit pas d'une évolution inéluctable, mais d'une lutte contre un certain nombre de blocages encore bien présents : une certaine logique du profit, le manque d'esprit d'initiative et de responsabilité, certaines habitudes de consommation. DT

Face à la crise, quels besoins ?

PRATIQUES ET PROBLEMES DE L'ANALYSE DES BESOINS

Séminaire de Solidarité-Emploi du 21 mai 1987

Cela n'est pas un problème théorique.

La manifestation de défense de la Sécurité Sociale, organisée par la CGT pose, d'une façon dont on peut discuter, une question de cette nature : les besoins de santé jugés minimaux, sur les

quels il n'est pas question de venir, entraînent, pour différentes raisons (évolution technique de la médecine, structure de population...) l'obligation d'y allouer des ressources de plus en plus importantes alors que les rentrées sont plus faibles (chômage, aug-

mentation de la part des revenus non-salariaux...). On peut tous observer la difficulté de réaliser le débat collectif autour de la Sécurité Sociale, l'existence même d'un déficit structurel n'est pas claire. Il y a pourtant des dizaines d'années de pratique, de question sur cette couverture sociale : que dire alors de l'analyse de besoins beaucoup plus mal connus et évalués ?

Le document confédéral de la CFDT « activités en friche... gisements d'emploi » se réfère explicitement aux besoins, à la

demande pour proposer un inventaire en 14 points des activités à développer, des créneaux potentiels. Un chiffrage des emplois à créer, non repris dans le document, a même été donné devant la presse. On attend les réactions...

C'est aussi un problème théorique :

— Le réductionnisme économique qui fait confondre croissance économique et développement (la meilleure satisfaction des besoins).

— L'accélération du progrès technique qui échappe au contrôle social : alors que des valeurs d'usage correspondant aux besoins fondamentaux des populations ne sont pas produites, la consommation des valeurs d'échange dépourvues d'authentiques valeurs d'usage est artificiellement stimulée.

— Nous sommes prisonniers de modes de vie contraignants alors que la stratégie de développement doit s'appuyer sur des styles de vie à débattre.

— Transformation de la logique analyse des besoins en une approche type, prise en charge paternaliste fonctionnant comme soupape de sécurité à une croissance de plus en plus inégalitaire.

— Dévalorisation du hors-marché, qui joue en réalité un rôle de premier plan dans la satisfaction des besoins. Par hors-marché, on entend et les prestations gratuites par l'État de services et la production autonome de valeurs d'usage. L'évolution de la société modifie la frontière marché/hors-marché. Mais que penser de la récente initiative du ministère du Travail, encourageant, dans le cadre des « petits boulots », le recours au personnel domestique à partir d'un constat de l'évolution de notre société : la difficulté de plus en plus grande de prendre en charge, par « solidarité horizontale » (familiale, de voisinage...) les personnes provisoirement handicapées ou malades.

Tous ces problèmes expliquent la crise des projections : notre société devient de plus en plus imprévisible, les outils traditionnels des décideurs d'État renvoient à des scénarios de plus en plus ouverts alors que le débat collectif n'avance guère : le retour au local est partout considéré

comme moyen d'expérimenter les solutions de demain. La remise en cause de la primauté de l'économique est claire : la planification ne peut plus être un ensemble de techniques comptables et d'algorithmes. La capacité de l'État à prévoir étant mise en cause, sa légitimité à gérer seul le développement est mise en question : la nécessité d'une re-définition des rapports entre société civile, marché et État est reconnue.

Les débats sur « économie cachée », fondamentale pour la satisfaction des besoins, sont intéressants à cet égard. Il semble aussi que « l'usage du temps » soit un bon moyen d'explicitier et concrétiser un discours critique sur notre société et son développement : des individus de moins en moins nombreux produisant la richesse et redistribuant à contre-cœur une part importante — de plus en plus importante — à une masse de marginaux exclus à vie de la production de richesse.

CHOMAGE DE LONGUE DURÉE.

SANS LE FESTIVAL DE CANNES, ROLAND-GARROS ET LE TOUR DE FRANCE. IL Y'A LONGTEMPS QUE J'AURAI CRAQUÉ !



Les limites des acteurs traditionnels

Tout nouvel acteur sur le terrain de l'emploi est frappé par la multitude des acteurs intervenant déjà, avec des moyens, par exemple financiers, souvent très importants, en tout cas largement supérieurs à ceux d'un groupe de citoyens sensibilisés aux questions du chômage. Comprendre la nécessité d'une intervention nouvelle passe par une analyse des limites des acteurs traditionnels et une première approche de ce qui peut apparaître comme un gachis d'argent, d'énergie, d'idées et de talent.

• L'État : répondre à la question : devant les milliards de l'action publique et la médiocrité des

résultats enregistrés, comment oser intervenir ?

L'État est prisonnier du jeu institutionnel, de la solidification des rapports de force et peut difficilement anticiper sur les nouveaux rapports sociaux et même contacter de nouveaux acteurs : le simple enregistrement de réalités nouvelles se fait déjà avec beaucoup de retard. De plus, l'État doit faire avec une obligation de résultats, et donc d'effets évaluable (diminution du nombre de chômeurs par exemple, d'où la polémique sur la mesure — les mesures — du phénomène.

Très grossièrement :

— 1981 E.I.L. : vrais emplois, soutien important, quelques milliers en effectifs,

— 1984 T.U.C. : très loin de l'emploi, plutôt stages très peu contraignants, soutien moindre de l'État, quelques centaines de milliers en effectifs,

— 1987 PIL et petits boulots : vrais-faux emplois, mesures d'urgence s'adressant au plus grand nombre, le soutien de l'État diminue encore. La perspective est de plus en plus de légaliser et/ou de faciliter des initiatives dérogatoires du droit commun (sous couvert d'urgences, réelles), initiatives laissées à la société civile au travers du tissu associatif mais aussi des particuliers. Les PIL avaient montré la difficulté, pour l'État, de diffuser ce genre de dispositif par méconnaissance du public concerné et absence de compétence en évaluation de projets.

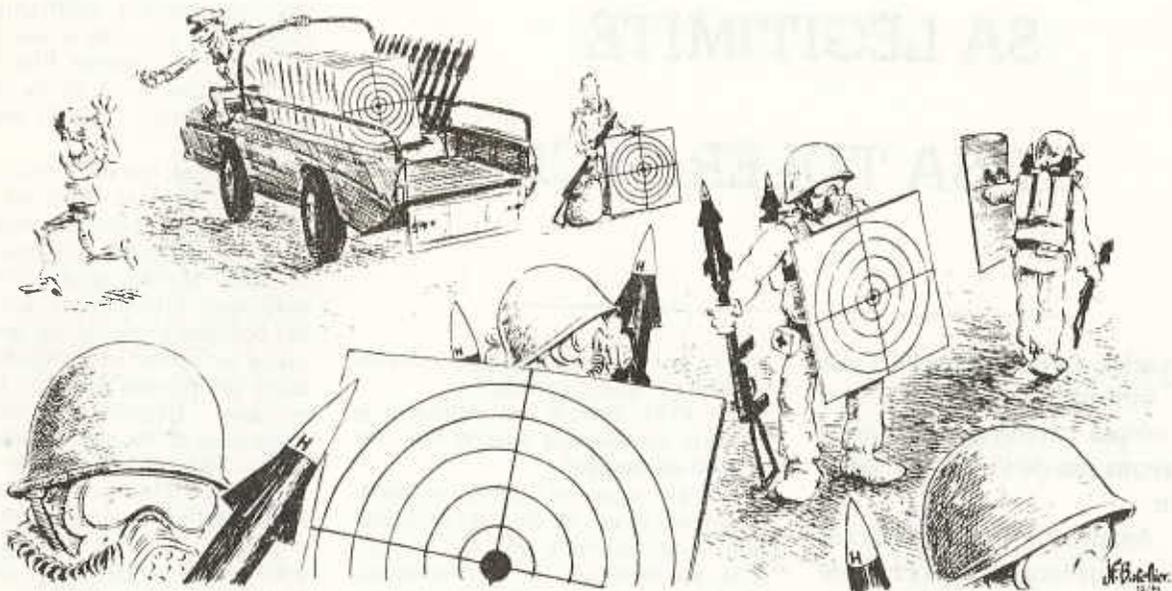
• Les entrepreneurs privés : répondre à la question : si ça n'est pas pris en charge par le Privé, ça veut dire que ça n'est pas rentable.

Il y a une multitude d'acteurs du débat sur cette question des besoins, de la demande : économistes, politiques, entrepreneurs, État et collectivités publiques, syndicats, animateurs de l'Économie Sociale, entrepreneurs alternatifs. Pour intervenir nous aussi dans ce débat, faut-il justifier d'une position particulière ?

La difficulté de rencontre-confrontation de ces différents acteurs, le cloisonnement, le manque de synergie : c'est pour nous un point important, un défi à relever.

Bernard GOMEL

TRAVAIL SOCIAL, TRAVAIL POUR LA PAIX



Travail social et travail pour la paix, ces deux domaines ainsi posés sur le papier semblent bien éloignés. Les travaux ne manquent pas sur l'un et l'autre. Dans les articles qui suivent nous essaierons de les raccorder à partir d'une réflexion théorique et sur la pratique. L'approche fut ardue car peu de personnes se sont engagées sur cette voie mais n'est-ce pas le rôle des dossiers de PEPS de défricher de nouveaux espaces !

Nous sommes donc conscients de la distance restant encore à parcourir pour offrir aux travailleurs sociaux des outils leur permettant de relier la pratique quotidienne à un travail réel pour la paix (résolution non violente des conflits par exemple).

Un chemin s'ouvre, nous souhaitons bien sûr que d'autres aussi s'y engagent et nous interpellent sur ce thème.

Ont participé à ce dossier : **Éric AUGER**
Hugues BAZIN
Patrick FRÉHAUT
Nelly GAUGAIN
Michel TALEGHANI
Catherine VERDNAUD

LA VIOLENCE : SA LÉGITIMITÉ ET SA TOLÉRANCE

Parler de conflits à l'échelle internationale risque d'être une simple rhétorique si nous n'essayons pas de l'analyser sur le terrain.

Avant d'aborder le débat sur un plan plus large, il nous semble préférable de partir d'exemples que nous rencontrons sur le terrain : cas qui nous permettent de comprendre les mécanismes de l'émergence de la violence au niveau de groupes plus restreints.

« La violence est aussi vieille que le monde ; cosmogonies, mythologie et légende nous le montrent, liée aux origines, accompagnant toujours les héros et les fondateurs. Comment se fait-il donc qu'elle apparaisse comme un problème contemporain, et presque un problème nouveau surgit hier, ou du moins au siècle dernier ? » (Jean-Marie DOMENACH, *La violence et ses causes*, UNESCO, 1980).

Éducateur à l'éducation surveillée, c'est en tant que professionnel de la relation éducative que je me situerai ici. Comment, en tant que tel, puis-je me situer ?

Comment, à ce titre, puis-je faire face à la violence : celle de l'insti-

tution, celle des jeunes et celle des familles à certains moments ?

Pour illustrer ma réflexion, je prendrai un exemple concret qui s'est déroulé récemment.

En raison du secret professionnel auquel je suis attaché, les noms des jeunes qui suivront ont été changés ainsi que le lieu où ils sont hébergés. Nous accueillons actuellement six jeunes : quatre filles dont deux majeures et deux garçons respectivement âgés de 17 et 14 ans.

Le lieu où je travaille est un foyer d'accueil d'urgence. Ce qui veut dire prendre en charge des jeunes à tout moment de la journée ou de la nuit. Notre capacité d'accueil est de douze places.

Les jeunes arrivent pour la grande majorité dans des situations de crise : enfants battus, problèmes d'inceste, fugue, jeunes filles enceintes sans domicile fixe, jeunes venant de commettre un délit...

Vendredi 17 avril, ma collègue et moi-même décidons de faire une sortie collective en période de vacances scolaires. Deux des jeunes, Marie et Béatrice, veulent sortir de leur côté. La veille déjà, elles sont sorties seules, l'une d'entre elles rentrant avec trois heures de retard sur l'horaire prévu. Nous refusons la demande. Elles acceptent en fin de compte de venir avec nous.

Béatrice décommande son rendez-vous. En fait, elle indique à son petit ami le lieu où nous allons. Nous nous rendons dans un parc public. Là, nous jouons au volley-ball. Quatre des jeunes jouent avec moi. Les deux autres se promènent avec ma collègue. J'apprends au moment de partir qu'elles ont été rejointes par les amis de Béatrice, bien connus des services de police. Au moment de rentrer, Béatrice et Amandine prennent leur temps pour nous rejoindre. Après cinq minutes d'attente dans la camionnette je demande à Marie d'appeler les deux jeunes filles.

Deux minutes plus tard, alors que ma collègue est allée voir ce qui se passait, un jeune vient m'avertir d'un tabassage que subit Marie, victime du petit ami de Béatrice. Je cours et crie à tous les jeunes de rentrer dans la camionnette. Marie en pleurs, rouée de coups au visage, s'enfuit. Je la console, elle crie, pleurant, souffrante, à bout, excédée par ce qui lui arrive. Elle m'explique qu'il l'a insultée. Elle a répondu. Il l'a frappée à coups de pied et de poing au visage. « C'est un lâche », dit-elle.

Nous rentrons tous au foyer après cet incident. Marie est très énermée. A peine la porte d'entrée du foyer ouverte, Charlotte, une amie de Marie et cette dernière se déchaînent et se défoulent littéralement sur Béatrice. Ma collègue et moi avons beaucoup de mal à les calmer et les séparer. Une dizaine de minutes écoulées, la tempête se passe : Béatrice est complètement assommée et tout le monde se calme enfin. Chacun est allé de son désir de frapper, d'agresser, de se défouler. Ma collègue et moi avons évité que la violence n'ait de conséquence plus grave. Aurions-nous dû agir violemment pour éviter une escalade ?

Le travailleur social œuvre-t-il pour la paix ? Même non-violent par idéologie, j'évite de justesse suivant les situations, les conflits violents avec les jeunes. Dans la mesure du possible j'use de la parole dans les moments de crise. Il arrive que l'affrontement physique entre un éducateur et un jeune soit inévitable. Soit l'éducateur a induit un comportement violent chez le jeune ou bien ce dernier le provoque au point de se battre.

La question qui se pose alors est de pouvoir déjouer les provocations, de saisir suffisamment bien l'ambiance et le type de rapport que recherche le jeune en vous pour le renvoyer à lui-même ; ce qui n'est pas toujours simple. Certains d'entre eux cherchent vraiment l'affrontement physique. Même si je suis non-violent idéologiquement, je sais également que dans certaines situations extrêmes (heureusement rares), je ne peux répondre à la violence que par la violence. Et pourtant, travailleur social, je pense aller

dans le sens d'un travail pour la paix, ne serait-ce que par une recherche de la résolution des conflits entre les parents et les enfants ou dans l'aide que j'apporte aux jeunes pour qu'ils trouvent un épanouissement, une certaine stabilité, un équilibre dans leur vie.

L'action de l'éducateur ne doit-elle pas permettre aux jeunes de trouver un moyen d'affirmer leur identité autrement que par la violence qui est souvent le principal mode de valorisation auquel ils ont accès ?

N'est-ce pas une manière de travailler pour la paix à travers l'aide que nous apportons à ces jeunes en mal d'une société créatrice d'indifférence et d'intolérance ?

Le recours à la violence est souvent utilisé par les jeunes comme simple mode d'expression de leur souffrance.

Nous pourrions dire qu'ils éprouvent la difficulté de sublimer cette pulsion faute de trouver le moyen de « dire » autrement. Comme l'affirme Françoise Dolto « Tout est langage ». Dans le cas présenté ci-dessus, il est intéressant de voir comme l'institution a réglé ces deux conflits. Tout d'abord, en tant qu'éducateurs nous sommes intervenus dans un premier temps, dans l'ici et le maintenant, en sommant à tous de rentrer au foyer. La violence a pu être canalisée à l'extérieur.

Dans un second temps, nous n'avons pas pu éviter le conflit entre les jeunes qui ont « réglé leurs comptes » dans l'institution : dans un lieu protégé.

Au niveau de la responsable de la structure, celle-ci a porté plainte après coup, au commissariat contre le « membre » extérieur à l'institution.

Une façon d'affirmer l'identité et les valeurs de l'institution aux yeux de l'extérieur.

En ce qui concerne le conflit à l'intérieur de l'établissement, aucune réaction n'a eu lieu suite au consensus non-dit, au sein de l'équipe éducative ; bien que la violence soit interdite au sein de l'établissement, nous avons laissé faire comme si nous trouvions légitime cette réaction, soit le « règlement de comptes ». Il n'y a pas eu de « mise en acte » de la loi, de l'interdit, puisque ce conflit interne n'a pas fait l'objet de sanction.

Quelle légitimité donnons-nous à certains conflits plus qu'à d'autres ?

En référence à quel système de valeurs allons-nous tolérer un affrontement physique plus qu'un autre ?

Patrick FRÉHAUT

POUR L'EXPRESSION DES OPPRIMÉS :

UN TRAVAIL SOCIAL POUR LA PAIX

Les inégalités rencontrées quotidiennement par le travailleur social sur son terrain sont-elles inéluctables ?

Avons-nous des moyens d'actions et si oui les utilisons-

nous ? Y a-t-il un rapport entre le travail exercé sur le terrain et la prévention de la guerre ?

Après plusieurs mois de réflexion, nous vous livrons quelques pistes.



Pour les travailleurs sociaux, le travail sur l'identité des clients est fondamental. L'identité c'est la résultante de l'histoire sociale culturelle, affective de chaque individu ; tous les actes de sa vie sont marqués par cette identité. On constate malheureusement que la plupart des usagers des services sociaux a des difficultés à s'approprier sa propre histoire, donc son identité ; tout se passe comme si l'image que renvoient les médias et l'environnement poussait à cette perte de l'identité.

Le travailleur social intervient souvent en période de crise ou de fragilité pour l'individu. Le « symptôme » est fréquemment exprimé vis-à-vis d'un problème financier ; la personne est alors insécurisée car elle ne peut plus payer son loyer ou son électricité. Répondre à cette première demande est indispensable pour que la personne retrouve un minimum de sécurité et puisse dépasser l'urgence de la situation qui obstrue toutes ses autres perceptions. Mais le rôle du travailleur social ne doit pas forcément s'arrêter là. Il doit aider l'individu à comprendre le système social dans lequel il vit, et lui permettre d'y trouver sa place.

Ce n'est que lorsque l'individu aura conscience d'avoir ou non cette place, que le processus d'autonomie pourra se faire ; c'est à partir de ce travail sur l'insatisfaction de l'individu par rapport à sa place dans la société, que le travailleur social pourra l'aider à faire émerger son identité. Ce travail implique que le client prenne conscience que la « meilleure place » n'est pas forcément la même que celle de son voisin, mais celle où il s'épanouit en fonction de ses besoins, aptitudes ou affinités ; mais cette place, personne ne peut lui donner, et c'est par une

meilleure connaissance de soi et de son environnement que l'identité peut s'affirmer...

Travailler à ce que chacun ait sa place implique qu'il ne faut pas avoir peur du conflit, car c'est dans l'adversité que se forge l'identité. Dans l'enfance, la structuration de la personnalité passe par la période du « non » où l'enfant affirmera qu'il est différent de ses parents. C'est ce travail qu'effectue le travailleur social dans son accompagnement des personnes fragilisées par leur histoire. Faire prendre conscience de l'oppression subie par les individus fait également partie du rôle du travailleur social. Cela passe par une information concernant l'organisation sociale.

C'est d'autant plus vrai depuis la décentralisation et cela entraîne la nécessité impérieuse de la connaissance de l'organisation politique. Pour comprendre et assumer le pouvoir de son bulletin de vote, la personne doit connaître les rouages de l'action sociale. C'est par cet éveil de la conscience que l'on peut lutter contre l'atavisme et la prostration entraînés par des conditions de vie difficiles.

Lutter avec les gens contre les conditions qui les entraînent à reproduire les échecs familiaux, c'est lutter contre la reproduction sociale. Cette dernière, bien connue des travailleurs sociaux, est redoutable. Les fichiers des services sociaux retracent ainsi des histoires familiales de deux ou trois générations, répétant inlassablement les mêmes symptômes et les mêmes effets. Ces personnes sont les premières cibles des « évolutions » économiques et sociales. Elles ont en général pas ou peu de qualification et une capacité d'adaptation très faible. Grandes consommatrices, car très sensibles à la publicité, elles sont submergées de crédits et sont les plus susceptibles de perdre leur emploi, donc de voir leurs biens saisis.

Remettre en cause ce fonctionnement implique la compréhension par cette population de ses priorités. Cela revient à une connaissance de ses propres désirs et à l'élaboration de son propre projet de vie en dehors des pressions et oppressions sociales.

Pourquoi ce travail est-il en rapport avec un travail pour la paix ? Parce que quelqu'un de conscient de la place et du rôle qu'il a dans une société et qui est en accord avec le projet de cette société n'a pas intérêt à ce qu'un assaillant la détruise. Il est d'autant moins sensible aux promesses d'un assaillant potentiel qu'il peut reconnaître et repérer les divergences entre ses intérêts et celui de l'envahisseur. Le travailleur social est nécessairement un pacifiste car il sait qu'en cas de guerre, les populations dont il s'occupe, seront les premières touchées.

Cela ne veut pas dire qu'il est passif et se contente de constater les inégalités.

Il a pour rôle de faire émerger les identités pour que celles-ci s'affirment et permettent aux personnes d'être autonomes, c'est-à-dire de poser des actes en mesurant leurs conséquences. L'action du travailleur social semble actuellement plus difficile, car elle se confronte à un nombre croissant des demandes et parallèlement il y a diminution des moyens. Ces difficultés entraînent une agressivité de la part des clients qui quelquefois effraie. Cependant parce qu'il travaille par rapport à l'insatisfaction des personnes, le travailleur social connaît le dynamisme potentiel de l'agressivité.

Elle est génératrice d'énergie quand elle est canalisée et travaillée afin de ne pas être destructrice et, lorsqu'elle enclenchera un conflit, elle permettra une évolution de la situation dans le sens d'un mieux-être pour la personne. Le conflit est un moyen pour faire reconnaître sa place. C'est parce qu'il croit que les inégalités ne sont pas une fatalité, mais la résultante d'un système lié à l'organisation de la société, que le travailleur social met tout en œuvre pour aboutir à une société où chacun ait sa place. C'est cet engagement qui conditionne ses réactions par rapport aux processus d'exclusion et à la reproduction sociale.

C'est avec sa sensibilité, son idéologie, sa conception de l'homme et son projet de société que le travailleur social agit avec les clients. C'est ce pouvoir d'accompagnement de l'individu dans l'émergence de son identité qui donne au travailleur social son rôle dans le travail pour la paix. Si dans une société, chacun a sa place, l'idée de la défendre découle d'elle-même et ainsi la solidarité face à l'agresseur devient évidente et aucune guerre n'est possible.

Utopie ? Doux rêveur ? Peut-être mais déjà pour exercer ce métier il faut une bonne dose d'optimisme. Quand il y a deux ans, nous avons commencé cette réflexion sur le travail social, travail pour la paix, ce lien ne m'apparaissait pas évident, loin de là. Au fil de la réflexion engagée avec le groupe, nous avons pris conscience de notre double pouvoir en tant qu'individu et comme professionnel de l'action sociale pour la paix.

Chaque jour en tentant de rendre les gens autonomes, et en les informant, nous participons, modestement mais sûrement, à ce qu'ils souhaitent : Vivre en paix. Lutter contre les conditions qui créent les inégalités, n'est-ce pas aussi lutter contre les conditions qui créent la guerre ?

Nelly GAUGAIN
Catherine VERDNAUD

DÉSARMER TRAVAILLER C'EST LA

Quand on tente d'aborder la question du travail social et du travail pour la paix, ou plus particulièrement, du rapport entre travail social et armement, on brandit le hô là, argumentant que l'un n'a pas de rapport avec l'autre ou que la nécessité d'entretenir une armée et des armements est inhérente et indispensable pour tout état. Si l'on persiste, on entre alors dans le terrain mouvant de la polémique, de l'idéologie, voire de l'antimilitarisme.

Au risque de déplaire, je proposerai des pistes de réflexion sur le rapport entre le travail social et le surarmement, et plus précisément, comment le travail social peut-il contribuer à une politique de paix, dans une logique de transarmement. Après avoir défini les termes, j'essaierai de montrer en quoi une politique de défense peut et doit faire partie des intérêts de travailleurs sociaux.

Le système actuel de défense nationale, par la force de frappe, basé sur la théorie de l'équilibre mutuel de la terreur, révèle que le citoyen est plus que jamais dépossédé de la décision puisqu'il est, en dernier ressort, de la responsabilité du président de la république d'appuyer sur le bouton. Le poids et la fonction idéologique de la défense montrent qu'elle est l'appropriation (par délégation) d'un monopole. Pourtant chaque citoyen est concerné et visé.

OU DES ARMÉES : POUR LE SOCIAL, CIVILISER DÉFENSE

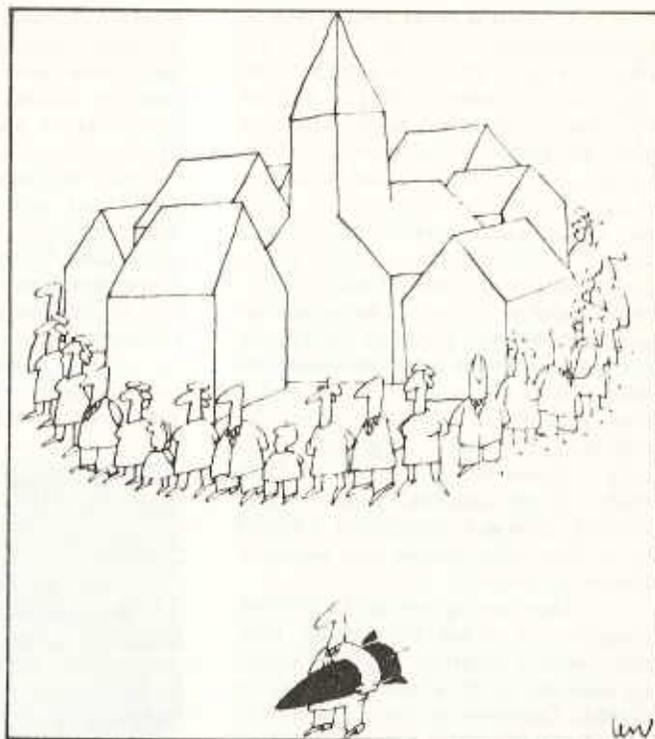
La fonction et la direction de la défense a toujours été monopolisée par les militaires ; oser parler de défense constitue alors une atteinte à la sûreté de l'état. Doit-on pour autant ne pas s'interroger sur sa finalité ? Si la défense a fonction de sauvegarder les intérêts et les valeurs d'un peuple, malheureusement, la politique de défense a toujours été la défense d'une politique, c'est-à-dire liée à un projet sur la société. L'armée n'est alors qu'un instrument au service d'un pouvoir politico-économique. Pour notre propos, la question de la défense sera pensée et constamment questionnée dans son rapport avec ce qu'elle prétend défendre. Dès lors, toute organisation de défense rempli « un besoin social », mais tout changement de type de défense suppose un accompagnement de changement de société, car l'efficacité technique de l'outil de défense est intrinsèquement liée à la finalité politique pour laquelle il a été créé.

Désarmer, ce n'est pas refuser de se défendre, mais c'est vouloir défendre autrement, d'où l'intérêt du concept de transarmement. Le transarmement désigne un processus graduel de réformes, transcendant le système de défense armée, par un désarmement et une reconversion des industries d'armement et par une démocratisation de la société et la mise en œuvre d'une défense civile populaire non violente.

L'encadré montre les caractéristiques fondamentales des deux types de défense : armée ou non violente. La réflexion se situera dans le rôle des travailleurs sociaux pouvant jouer dans la dynamique d'une défense populaire non violente.

Parler de paix aura pour but de dénoncer le sophisme ou sa définition statique pour la remplacer par une approche dynamique. La paix n'est pas un état, mais quelque chose qui se construit, chaque jour, ici et maintenant. Ce n'est pas le contraire de la guerre puisqu'elle n'est qu'une finalité jamais atteinte ; c'est un objectif. La paix c'est la défense, par la lutte et le conflit, de valeurs sociales, de frontières plus morales et politiques que territoriales. Dire que l'on est en paix est un mensonge : au niveau des nations, cela est d'autant plus vrai que les deux grands se font la guerre par états interposés. La guerre est sur tous les fronts, qu'ils soient économiques ou politiques.

Le travailleur social n'aura pas pour rôle d'établir une paix sociale, exempte de conflit mais d'informer chacun sur ses véritables droits, de favoriser l'émergence des identités, de restaurer les réseaux de solidarité. Car on ne peut intérioriser la nécessité de défendre quelque chose, que si l'on a conscience d'appartenir ou de faire partie de. Aider chacun à se poser pour s'opposer afin d'éviter que l'individu



CHRONIQUE DE L'ÉPIQUE 1987

n'épargne ou ne délègue aveuglément son pouvoir ou sa combativité, et lui donner les moyens de se réapproprier la construction de son devenir.

La comparaison des budgets militaires et sociaux est tentante. Si elle n'explique pas le décalage, elle montre les disproportions¹. Les dépenses militaires coûtent mondialement 400 F par an tandis que le programme de santé, de travail et d'alimentation coûte aux nations unies, 57 centimes par an et les opérations de maintien de la paix, 5 centimes par an. Ces chiffres illustrent en partie, la relation surarmement/sous-développement. Cependant l'analyse qui consisterait à convertir le prix d'un char en équivalent tracteur, permet peut-être d'imaginer un monde différent, mais n'explique pas pourquoi cette conversion est interdite. Elle permet seulement de matérialiser les écarts de nature différentes. Les armements et les investissements sociaux ne font appel ni aux mêmes matériaux ni à la même logique de surface. Si l'examen des faits peut décrire les phénomènes, seule l'analyse des causes peut en changer le cours. Pour rester dans l'hexagone, en 1985, pour une dépense de 100 F, l'État consacrait 26,80 F à la solidarité nationale, contre 16,10 F à la Défense. Ce dernier chiffre masque le formidable complexe militaro-industriel et les ventes d'armes.

Et le travail social dans tout ça ?

En regard de la dynamique de transarmement, le travail social a un rôle privilégié dans l'émergence des identités des usagers, dans la défense des droits sociaux et dans l'aide aux plus défavorisés... expression et objet partiel de la défense civile populaire. Il est vrai que tout un chacun, selon son statut, peut apporter sa « contribution ». Le travailleur social est là pour rappeler et pour défendre les intérêts sociaux de tous et en particulier des plus démunis. Plus une société axe son investissement dans des valeurs de solidarité et de lutte contre les inégalités, plus il sera facile de resserrer les mailles du tissu social, face à une agression ; qu'elle soit intérieure ou extérieure. Si les inégalités persistent, les intérêts généraux divergeront d'autant et la force d'un peuple sera sujette à toutes les divisions.

Dans la logique de la communication, le travailleur social peut contribuer à favoriser une autre forme de dialogue ou d'échange entre les individus. Combien de fois n'avons-nous pas été confrontés à des situations où l'incommunicabilité empêchait tout travail ; l'impression très nette de vivre un dialogue de sourds, où chacun renvoie à l'autre la cause de ses difficultés. Cette interaction, de type oscillatoire (oui non, oui non...) est présente tant au niveau des conflits interpersonnels (« C'est pas moi, c'est toi... c'est à cause de toi que je suis comme ça »...) qu'au niveau des désaccords internationaux. La course aux armements illustre ce dialogue impossible où chacun des partenaires ne veut pas déborder de sa position, en la légitimant par l'attitude des autres, tout en affirmant que ses pratiques sont moralement nécessaires.

«... Si, comme on le soutient, la meilleure manière de préserver la paix est de préparer la guerre, on ne voit pas très bien pourquoi toutes les nations devraient considérer les armements des nations voisines comme une menace pour la paix. C'est pourtant ce qu'elles font, et elles sont poussées par suite à accroître leurs armements pour dépasser les armements par lesquels elles se croient menacées... Cet accroissement d'armements est à son tour considéré comme une menace par la nation A dont les armements, soi-disant défensifs, l'ont provoqué ; la nation A utilise alors ce prétexte pour accumuler encore plus d'armements afin de se défendre contre cette menace. Mais cette masse accrue d'armements ne laisse pas d'être interprétée par les nations voisines comme une menace pour elles, et ainsi de suite ».²

Cette escalade symétrique provoque souvent un emballement : scènes et conflits entre individus et guerre entre les nations. Bien souvent, de telles situations engendrent une rupture de

la communication ou du dialogue, au moment même où on en aurait plus que jamais besoin. L'exemple des ruptures de couples ou du départ de l'un des conjoints montre cette impossibilité à communiquer. Au niveau international, les tensions provoquent habituellement une rupture des relations diplomatiques alors que ces dernières constituent la seule solution. « A cet égard, le téléphone rouge entre Washington et Moscou peut être une mesure prophylactique ».³

Les préoccupations du travail social, agent de changement social, apparaissent sous un autre jour. Cette

approche radicalement nouvelle, pour la plupart d'entre nous, de la guerre et de la paix, permet une investigation plus pertinente et opérante. La réalité actuelle de la politique de défense est alors perçue sous un angle différent. En aidant chacun à se réapproprier la solidarité, constitutive de son identité et de son autonomie, le travailleur social contribue à renforcer le pouvoir de décision sur notre propre vie et sur celle de la collectivité.

Pour reprendre les termes contraires à la logique de militariser et démilitariser, je dirai qu'il faut que le travailleur social opère un « armement

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉFENSE CIVILE POPULAIRE NON VIOLENTE

Fonction de la défense civile non violente

Elle se présente comme une alternative à la défense militaire et nucléaire. Elle se propose de redéfinir des champs de moyens de base mis en œuvre pour la sécurité d'un pays de façon à exclure la violence armée, et à mettre en œuvre la participation de la population entière. Elle dépend des conditions et des limites de l'action non violente et de la nature du conflit.

But ou objet :

Défendre des structures et des valeurs sociales, des frontières plus morales et politiques que territoriales ; défense des acquis démocratiques, de modes de vie, de la dignité humaine (droits de l'homme).

Défense en action permanente

Pour défendre des structures sociales et politiques constamment menacées (droit, justice).

L'ennemi

En plus des menaces contre l'intégrité physique du territoire, il y a l'agression à l'égard des droits de l'homme et de l'écologie.

Composition des corps défendants

Basée sur le corps social existant, permet de resserrer les mailles du tissu social et géographique, c'est-à-dire l'ensemble de la population, hommes et femmes, jeunes et vieux qui refusent de collaborer avec un pouvoir illégitime ou injuste, intérieur ou extérieur.

S'articule autour d'un axe à tendance de type « associatif ».

Structure décentralisée, autonome avec coordination nécessaire.

Horizontalité dominante.

Le citoyen a un pouvoir de contrôle pour le devenir des actions de défense.

Au service de qui ?

Au service du peuple, pour le peuple. S'inscrit dans une société de type décentralisé, autogestionnaire, écologique avec conception conviviale.

Au service de l'homme... et de l'univers, car conduit à la perception d'intérêts collectifs dépassant les frontières.

La défense est civilisée.

Budget et concept

Faiblesse des investissements ; seule l'imagination est coûteuse !

Techniques simples basées sur la non-coopération et la désobéissance civile.

Résolution des conflits de façon non-violente grâce à l'action non violente.

Entraînement nécessaire pour démontrer le cadre erroné de référence de

l'adversaire.

L'environnement

Respect de l'environnement culturel et social de l'adversaire.

Moyens et légalité

Respect de l'adversaire en tant qu'Homme mais affirmation ferme de notre non-soutien.

Conserve les impératifs moraux à la base de toute société.

Permet de se connaître entre ennemis, et affaiblit le pouvoir de ceux qui bénéficieraient du carnage.

Désarme la violence de l'opresseur en prenant parti pour le déséquilibrer, le désorganiser et le rendre impuissant.

Instaure un climat qui n'est pas propice à la propagande ou à la violence comme réponse à une autre violence.

social » pour permettre un désarmement politique, militaire et éthique. En d'autres mots, en civilisant la défense, c'est-à-dire en donnant à chacun sa part de responsabilité, on enclenchera une logique de désarmement, tant au niveau des esprits (ouverture, acceptation de la différence) qu'au niveau des lois (abrogations ordonnance de 59)⁴ et des pratiques.

Ne rêvons pas. Cette logique centrifuge s'oppose à bien des intérêts et des résistances, tant nationales qu'internationales. Cependant l'histoire est heureusement marquée par des événements qui donnent à penser et à voir que de telles hypothèses sont possibles. Les résistances non violentes en Amérique latine ont leur héros. Au San Salvador, l'évêque Mgr Oscar Roméro, qui refusa de se soumettre aux fascistes, fut assassiné en 1980, sous le gouvernement d'extrême-droite ; sa lutte par les moyens mis en place est significative⁵. La résistance des Tchèques en 1968, face à l'invasion des chars russes aurait pu, si elle avait persisté, renverser le rapport de force. On peut citer également l'actuelle résistance des polonais sous l'égide de Solidarnosc. Plus ancien est le soulèvement est-allemand en 1952. Mai 68 en France n'appartient-il pas en partie à ces formes de refus, de débordements, face à l'insupportable, le pesant et l'étouffant ?

La clientèle des travailleurs sociaux peut-elle faire partie des acteurs d'une telle opposition ? Je répondrai que chaque individu, quelle que soit sa classe sociale, a une réponse à apporter, à son niveau, dans les résolutions des conflits. Les luttes sociales expriment la capacité des groupes à apprécier leurs problèmes et le bien-fondé de leurs revendications. La dynamique entre la pression associative (expression d'une certaine prise en main) et le pouvoir institutionnel est dialectique. Ils sont indispensables pour faire face à une agression. Le travail social ne privilégie-t-il pas l'émergence d'un tissu associatif, que ce soit la défense des immigrés ou la lutte pour l'alphabétisation où chacune des associations participe à renforcer à sa façon le tissu social.

Éric AUGER

1. « Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets extrêmement néfastes sur la paix et la sécurité mondiales ». *DOC ONU A3288 du 12.8.77*.

2. C.E.M. Joad, « Why War ? », cité in *Logique de la communication*, Éd. Point, p. 55.

3. *Ibid*, p. 104.

4. Les ordonnances de 59 portent sur l'intervention de l'armée en cas de menaces intérieures ou extérieures et placent tous les citoyens sous l'autorité militaire, si la « situation l'exige »...

5. Pour tous ces exemples historiques, se reporter aux monographies du M.I.R. (Mouvement International de Réconciliation).

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉFENSE MILITAIRE OCCIDENTALE

Fonction de l'appareil militaire :

Fonction officielle : potentiel de dissuasion par rapport au Pacte de Varsovie.

Fonction économique-politique de l'armement.

Fonction de création de super puissance : l'Europe.

Fonction de maintien des privilèges face aux états exploités du tiers-monde.

Fonction de stabilisation et de restauration de l'autorité en matière de politique intérieure ; rôle de conservation de l'ordre établi.

But et objet de la défense :

« Assurer la sécurité et l'intégrité du territoire ainsi que la vie de la population » (extrait de l'ordonnance de 1959).

Appareil de défense en réserve,

pour des situations exceptionnelles, lorsque l'ensemble est menacé.

Leur existence n'est justifiée que par la crainte d'un ennemi extérieur.

Incapable de résoudre les conflits internes au pays.

L'ennemi :

Ce sont les menaces (concept créé par l'ordonnance de 59 qui peut être facilement interprété pour se retourner contre « l'ennemi intérieur ») et les agressions identifiables par les attaques ou invasions militaires, parfois doublées d'intérêts stratégiques comme par exemple les matières premières.

Composition des corps défendants :

Elle est réservée à un corps spécialisé, sélectionné et entraîné, soumis à un centre décisionnel de type hiérarchique, la dynamique de ce corps tendant à renforcer le pouvoir du centre du système socio-politique qui le porte, en s'identifiant à lui et à ses valeurs. Ce « centre » prend les décisions de grande importance sans consulter la base et prend en main la destinée de la population.

Verticalité dominante sur ce corps caractérisée par une rigidité centripète. L'individu est dépossédé de son avenir.

Au service de qui ?

D'une classe sociale, qui est celle du pouvoir qui l'emploie à l'intérieur : embrigadement, briseuse de grève, conditionnement par la conscription ; à l'extérieur : maintenir et développer l'impérialisme capitaliste par la néo-colonisation (pillage des ressources au profit des pays riches — déstabilisation des termes de l'échange...).

Au service d'une classe pour en mater une autre afin de maintenir ses privilèges.

Budget :

Très coûteux : 17 % du budget national ; démesure des investissements en vue de dangers hypothétiques aux frontières. Profite aux industries d'armement.

Concept de force de dissuasion :

Basé sur la force de « frappe » qui repose sur l'arme nucléaire ; défense de type « maginiste » qui repose sur le postulat que l'on peut défendre un peuple sans ce peuple et contre lui, car elle menace l'existence même de ce qu'elle est censée défendre ainsi que ses défenseurs.

Défense défensive : protection contre une régression des acquis (peu importe comment ils ont été acquis...).

L'environnement :

Elle met en danger l'environnement par l'effet néfaste des retombées radio-actives, des effets chimiques et biologiques qui rendent parfois inhabitables des surfaces entières.

Moyens et légalité

Elle est immorale car elle prétend faire la paix avec des moyens injustifiables avec la fin poursuivie. La législation de l'homicide qui est condamnée en temps de paix est en contradiction avec les impératifs moraux généralement admis. Ils secrètent des toxines de déraison. « Ce sont des gens qui ne se connaissent pas et qui se tuent au profit de gens qui ne se connaissent pas et qui ne se tuent pas » (B. Brecht).

Défense qui défend n'importe quelle cause ; de plus, est entraînée à réagir à la violence.

DE LA NORMALISATION A LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ :



LE TRAVAIL SOCIAL AU SERVICE DE QUELLE PAIX ?

Dans un pays démocratique dont la défense est basée sur la conscription, la construction de la paix ne devrait pas être l'affaire seulement des cadres militaires ou politiques.

Pourtant ce problème est éloigné dans les préoccupations quotidiennes du simple citoyen même si la menace d'une déflation nucléaire pèse sur les consciences.

Pourquoi le travailleur social se sentirait-il alors plus concerné ? En effet rien de particulier dans sa pratique quotidienne ne permet de définir une relation directe avec une résolution des conflits à l'échelle internationale.

Cet article n'a pas la prétention de donner des réponses « clef en main » sur un sujet aussi complexe. A partir d'une approche théorique, quelques pistes sont données et, à travers les différents thèmes abordés (notion de paix, de défense, d'identité, de citoyenneté...) des analogies, parfois des liens se dessinent.

De quelle paix parle-t-on ?

Etonnons-nous naïvement de quelques idées communément admises...

Au dernier souffle du mourant, au chevet du cadavre encore chaud, il

est convenu de prononcer le mot paix : « que son corps repose en paix ». Sur le plan social, on compare aussi souvent la paix à l'absence de mouvement. C'est la « normalisation », mot réactualisé un certain 13 décembre 1981 par le célèbre Général Jaruzelski.

Ainsi est-il étrange comme le concept de la paix se marie à l'idée de la mort. Nos militaires ne s'affirment-ils pas les plus âpres défenseurs de la paix ? Pourtant les engins qu'ils manipulent labourent les vertes campagnes autrement que le soc d'une charrue !

Nous pourrions imaginer une paix sans lien avec le calme plat des villes en ruines ou le silence angoissant d'une vie atomisée, vitrifiée par la peur, rigidifiée sous la botte des censeurs de tous bords ; une paix pleine de vie sous le jeu des rapports sociaux, économiques et culturels, une paix où le conflit ne serait pas absent mais se résoudrait autrement que par la violence. En effet plus bizarre encore est la valorisation de la violence comme forme de l'accomplissement humain et moteur de l'histoire. Cependant, il n'est pas indispensable de se convertir au bouddhisme pour vérifier que l'acte violent signifie le constat de l'échec de l'intelligence et l'incapacité à résoudre un conflit.

Si dans sa phase avancée de pourrissement, une situation débouche généralement sur l'exposition de la panoplie armée, cette fin est-elle inéluctable ? Se positionner en terme de prévention exige de connaître les fondements de ce qui régit la cohésion et les relations sur différents plans dans un même pays et entre pays. Ainsi ne s'agit-il pas de construire la paix en supprimant les tensions inhérentes aux groupes humains d'appartenance culturelle, nationale, différente ; mais de chercher à analyser comment des

conflits qui prennent leur source dans ces différences et les rapports socio-économiques, peuvent se résoudre d'une manière constructive : en contribuant à un projet commun de développement qui n'exclut pas certaines populations de leurs droits démocratiques, juridiques, économiques légitimes.

Esprit est-tu là ?

Le problème posé en terme d'échange sur un plan national et international de cohésion sociale et de reconnaissance des identités, laisse soupçonner le rôle que pourrait prendre le travail social dans la construction de la paix.

Mais voilà l'instauration de la paix est posée en d'autres termes. Je ne parlerai pas de l'armée mais de l'idéologie qu'elle sous-entend. Elle se baserait sur notre « esprit de défense », sur l'idée « d'appartenance nationale ». Difficile ensuite de préciser ce que nous tenons tant à défendre ainsi que le prix à payer pour préserver une unité basée sur « l'intérêt supérieur » de la nation.. Dans tous les cas, « œuvrer » pour la paix constitue une chose trop sérieuse pour être l'affaire du simple citoyen qu'il soit travailleur social ou non !

Pourtant, les discours de droite ou de gauche s'évertuent à introduire dans nos pauvres têtes que la défense concerne tout le monde : il suffit d'avoir « l'esprit ». « La notion de sécurité est indissociable en France de l'existence d'une communauté nationale façonnée par l'Histoire, animée d'un véritable esprit de défense » (protocole Hernu-Savary, juillet 82). « La défense nationale n'est pas une spécialité, c'est l'ensemble des activités de la France dans une certaine perspective de sa sauvegarde et de sa survie » (déclaration de P. Messmer en 1973).

L'ardeur du simple citoyen à défendre son pays serait donc galvanisée par le sentiment d'appartenance à la nation. Et pour ceux qui n'auraient pas compris pourquoi ne pas « insuffler naturellement (dans les écoles) l'identité nationale, le sentiment d'appartenance, la force du devoir » (commentaire envieux dans « Armées d'Aujourd'hui » — Mai 83 sur les bataillons scolaires créés de 1882 à 1914). Mais s'agit-il d'esprit de défense ou de militarisation de l'esprit ?

D'autres esprits (mauvais sans doute) affirment que ce sont les militaires qui nous défendent contre l'idée qu'un pays sans armée n'est peut-être pas un pays désarmé. Tout devient alors un problème de sécurité nationale. Au nom de l'intérêt supérieur de l'état est apposé le secret défense de l'affaire Châlier aux essais nucléaires dans le Pacifique en passant par Green Peace. Et puis la patrie n'est-elle pas en danger face à d'autres « invasions intérieures » (thèse du Front National) ?

Dire que la sécurité et la paix s'obtiennent par un consensus national ne peut que renforcer les militaires dans leurs prérogatives à nous défendre et déposséder un peu plus le simple citoyen de sa propre défense. Parler de la défense en terme de consensus social permettrait au contraire de montrer qu'il n'existe de défense sans un mouvement d'appropriation des individus parce qu'on sait alors ce qu'on a à défendre et que l'efficacité de cette défense est liée à la cohésion sociale construite par cette appropriation.

Soyons cohérents

Reprenons donc l'idée fondamentale que la cohésion sociale par un processus d'appropriation des individus et des groupes réalise la meilleure prévention des conflits violents mais aussi le meilleur système de défense contre des agressions de toutes sortes ceci sur un plan intérieur et international.

La cohésion sociale, l'ordre social, la pérennité du pouvoir, reposent, ce n'est pas une révélation, sur une étroite corrélation entre droits et normes. Le droit légalise des habitudes de vie et l'apparition de nouveaux modes de vie peuvent provoquer l'émergence de nouveaux droits. Parallèlement, si nous définissons les exclus par le « hors-droit » et les marginaux par le « hors-norme » nous constatons aussi une étroite corrélation entre exclusion et marginalité.

La capacité d'une société à évoluer dépend de la souplesse de ces interrelations. Il n'y a que deux possibilités pour permettre aux groupes en marge d'accéder aux droits :

- soit de normaliser des pratiques marginales pour les placer en situation de droit. Cette assimilation produit donc un conservatisme social ;
- soit d'adapter le droit à des situations d'exclusion. Cette reconnaissance du droit à la différence produit une évolution sociale.

Seulement nous ne pouvons résumer l'évolution d'une société et encore moins le développement des rapports internationaux à ce schéma mécanique parce que la cohésion sociale ne repose pas seulement sur un lien droit-norme mais aussi sur les formes de relations et de participations sociales. C'est-à-dire notre capacité à vivre ensemble et d'avoir des pratiques politiques.

Certaines évolutions nécessaires se heurtent à des blocages. Des minorités importantes dont l'existence ne date pas d'hier telles que le sous-prolétariat ou les populations issues de l'immigration ont un accès limité au droit et pas du tout à la citoyenneté. La résistance de la population à une évolution de la société est liée paradoxalement à la peur de perdre une cohésion sociale, mais cette peur est d'autant plus grande que les formes de solidarité de base

entre les individus sont faibles : « plus je suis étranger à mon voisin, plus j'ai peur de l'étranger ».

Une cohésion dont le ciment est la peur ne peut que renforcer un pouvoir de réaction et une dérive extrémiste prônant la négation et l'exclusion d'une frange de la population. La rigidification du processus d'évolution est non seulement un danger pour la démocratie mais peut déboucher sur une implosion de la société sous l'effet du vide formé par l'absence de relations sociales effectives. Les mouvements des étudiants et des cheminots fin 86 représentent une bonne illustration. Mieux vaut les comprendre seulement comme un signal d'alarme concernant la sclérose des relais institutionnels, politiques et syndicaux.

Ainsi pour permettre une évolution et préserver la paix, il serait nécessaire mais pas suffisant de lutter contre le système d'exclusion par l'accès aux droits de minorité mais aussi travailler à la création de nouvelles formes de rapports sociaux et de participation à la vie sociale. Nous pourrions alors définir « l'appropriation » comme le moyen mis en œuvre par un groupe social pour préserver la cohésion de celui-ci. Ces moyens prendraient la forme de la modification d'un espace, l'organisation de relations, l'instauration de solidarité qui créent une vie organique. Le travail social se trouve particulièrement confronté à cette situation. Historiquement, il a été plus marqué par un travail de réduction de la marginalisation par la normalisation que par la lutte contre les systèmes d'exclusion. Ce qui fut appelé « le contrôle social ».

Aujourd'hui, face à la crise, un changement profond de la société, il serait souhaitable et même indispensable que son rôle change vers un investissement plus grand dans les rapports sociaux pour recréer des solidarités

basées sur une assistance réciproque. C'est dans ce cadre que peuvent s'affirmer des identités garantes d'une cohésion sociale.

Identités sans frontière

Le dictionnaire donne comme définition de l'identité : « ce qui permet de reconnaître une personne par rapport aux autres ». Ainsi affirmé, sa spécificité dans sa volonté de créer, s'approprier, gérer un espace mais aussi on ne peut le faire sans les autres, être reconnus par d'autres. L'identité commence par l'acceptation de nos différences, elle se construit dans notre capacité à vivre ensemble.

Cependant soyons vigilants, « je reconnais que tu es différent » ne veut pas dire « soyons différents mais chacun de notre côté ». Cela conduirait à des aberrations comme la création de quartiers par ethnies ou la destruction de foyers de travailleurs étrangers au nom de l'anti-racisme. On dérape vite vers le « vous êtes différents, alors partez ! ». Face à la logique de la séparation il est nécessaire d'opposer la notion de confrontation. Pourquoi confrontation ? Parce que la relation avec la différence n'est pas facile à vivre. Cela peut être un choc même s'il est créateur et ouvre de nouvelles perspectives aux individus et aux groupes.

Mais confrontation ne veut pas dire conflit violent. Elle est un stade nécessaire dans les rapports humains. C'est cette confrontation qui est source d'identité.

Parlons donc de reconnaissance des identités plutôt que des différences car elle met en évidence le droit des individus et des groupes de s'approprier un espace social et de participer à la vie de la cité au même titre que les autres composantes de la société. Elle fait émerger notre principale ressemblance :



Français : une certaine idée de l'Europe (Dessin de Plantu, La Vie, 14 juin 1977).

le désir de tout être humain d'être reconnu à travers un mode de participation et d'appropriation qui lui est propre.

Cette approche s'oppose au concept de culture nationale dont le ciment serait uniquement l'Histoire. On parle alors du regroupement au sein de la nation d'appartenance culturelle identique : « vous pouvez rester, mais adoptez notre culture et notre nationalité ».

C'est la logique de l'assimilation qui s'oppose à celle de la ségrégation et qui pourtant la rejoint parce qu'il y a toujours négation de l'identité des minorités.

Dans une perspective de construction de la paix nous pouvons donc dire que notre capacité à résoudre des conflits puis sa force dans notre volonté d'inventer de nouveaux rapports sociaux, de permettre aux identités de s'affirmer. Les thèmes sécuritaires basés sur un rapli nationaliste signifient la défense du vide : ce que nous ne sommes plus et ce que nous ne voulons pas construire ensemble. C'est la porte ouverte à la guerre des groupes, à la guerre des différences.

Citoyenne, Citoyen

Forcer le barrage des frontières nous oblige à séparer la nationalité de la citoyenneté. « La nationalité est l'expression juridique du fait que l'individu auquel elle est conférée, soit directement par la loi, soit par acte de l'autorité est en fait plus étroitement rattaché à la population de l'état qui la lui confère qu'à celle de tout autre état » (arrêt du 6/4/55 de la Cour Internationale de la Haye).

Si la citoyenneté lie les droits, les obligations, la liberté et l'accès à la participation sous ses formes diverses à la vie sociale, culturelle et économique de la société, est-elle liée à la nationalité ? Il existe des nationaux qui ne sont pas des citoyens à part entière comme les jeunes de moins de 18 ans, comme le furent les femmes avant 1946. Si on considère l'exclusion de certains droits, l'impossibilité de se raccrocher à une solidarité effective d'existence, nous constatons qu'une frange non-négligeable de la population nationale accède à une citoyenneté mutilée.

Inversement, des non-nationaux au cours de notre histoire furent citoyens (droit de vote et d'être élu en particulier). Et ce n'est pas un hasard si ces derniers accédèrent à la citoyenneté quand il se construisit une solidarité, un projet collectif, une démarche d'appropriation et de résistance provoquant l'émergence de nouveaux rapports sociaux et politiques comme durant la Révolution, la Commune ou la Résistance.

Confondre nationalité et citoyenneté, c'est prétendre que l'appar-

tenance à une nation est le seul ou le principal facteur de cohésion entre les individus, c'est faire abstraction de tout ce qui peut émerger chez des groupes d'origine culturelle et sociale différente, verrouiller les différents modes de participation à la démocratie, empêcher l'invention de nouveaux rapports politiques, enfin refuser d'accepter qu'il puisse y avoir une citoyenneté sans l'adoption de la nationalité.

N'est-il donc pas possible de mener un projet commun sans renonciation de ce qui fait notre spécificité ? L'accès à la citoyenneté pour tous, l'instauration de ce projet collectif, de ce « créons ensemble », offre des réponses aux différentes dépossessions et jette les bases d'une citoyenneté internationale telle que la construction de l'Europe. Il faut réintroduire la notion de développement pour les pays dits « développés ». Dans cette perspective du travail de la société sur elle-même, le travail social a toute sa place. Encore faut-il qu'il sorte de sa neutralité bienveillante en prenant position. Il peut difficilement s'exclure des rapports sociaux parce que favoriser la création d'espaces nouveaux implique nécessairement d'être partenaire.

Travailleurs de tous les pays...

Ainsi la notion d'identité, la pratique de la citoyenneté dépassent le concept de frontière pour s'ouvrir sur un travail communautaire basé sur la reconnaissance des modes d'appropriation et de participation de population. C'est la recherche de voies créatives et alternatives proposant un autre mode de gestion de l'économie et de l'espace. De l'économie sociale à la gestion de l'habitat, de la pratique lo-

cale aux relations entre pays, beaucoup de choses restent à faire et les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer.

Ils peuvent être impliqués dans des relations réciproques et solidaires entre groupes sociaux et culturels de différents pays. Une certaine conception de l'homme, de la société et du rapport de l'homme à la société où la personne est reconnue porteuse de droits politiques juridiques pourrait être la base minimum permettant aux travailleurs sociaux de différents pays de se rejoindre. Nous pourrions définir cet accord éthique et professionnel par un travail pour la réduction des inégalités sociales, l'accès à tous d'un niveau acceptable, le combat contre l'exclusion des personnes et des populations, la possibilité offerte à tous d'un pouvoir de décision sur sa propre vie et sur la vie de la collectivité.

Certes chacun des pays connaît des réalités différentes mais les différences, nous l'avons vu peuvent être constructives. L'approfondissement des liens humains, culturels, professionnels offre la meilleure garantie d'un travail efficace pour le développement et la paix. Cet échange offre des éléments pour une plus grande connaissance sur les réalités d'un autre pays mais aussi des injustices dans nos pays respectifs.



Hugues BAZIN

ADRESSES UTILES		
MOUVEMENTS		
Comité de Coordination du Service Civil	23, rue Notre-Dame de Lorette 75009 Paris	42.81.09.31
Mouvement des Objecteurs de Conscience	24 rue de Crémieux 75012 Paris	43.41.91.80
Service Civil International	128, rue du Fbg Poissonnière 75009 Paris	
Comité pour le Désarmement Nucléaire en Europe	23, rue Notre-Dame de Lorette 75009 Paris	42.81.48.92
Mouvement pour une Alternative Non Violente	20, rue du Dévidet 45200 Montargis	38.93.13.73
Pax Christi	44, rue de la Santé 75009 Paris	42.81.48.94
ORGANISMES DE FORMATIONS		
CUN du Larzac	Route de St-Martin à Pierrafiche 12000 Millau	(68) 60.62.33
Défense et Paix	23, rue Notre-Dame de Lorette 75009 Paris	42.81.48.94
La Forge	10, rue de Paris 91310 Longpont-sur-Orge	69.01.99.81
REVUES		
La Journal des Objecteurs	24, rue de Crémieux 75012 Paris	43.41.91.80
Alternative Non Violente	Crainvilleux 42210 Montrond	
Non Violence Actualité	20, rue du Dévidet 45200 Montargis	38.93.13.73

TRAVAIL SOCIAL

ET

PAIX

Plus j'y pense, moins il est facile d'associer directement travail social et paix, et il faut bien que nous nous résolvions à faire le passage par la violence pour mieux comprendre en quoi le travail social peut contribuer à la paix.

Le travail social quand il est pensé de la façon la plus pertinente ne peut que s'inscrire avec une perspective de changement, c'est-à-dire qu'il faut dès maintenant admettre que son activité ne prend de sens que si elle change quelque chose pour quelqu'un ou pour plusieurs. Tout travail social qui s'inscrirait dans le maintien pur et simple de ce qui existe maintenant, ne peut être un bon travail social.

Or, lorsque les travailleurs sociaux sont en face de conflits et lorsque l'on y regarde de près, on ne peut que constater que le conflit éclate toujours pour l'une des deux raisons suivantes :

1. Parce que le changement est impossible.

Ceux qui subissent cette contrainte sont obligés pour leur survie de faire éclater un conflit.

2. Ceux qui ont trop changé sont exposés à une exclusion de la part de ceux qui n'attendaient pas un changement aussi important.

Pour l'une de ces deux raisons, le travail social est souvent exposé à des situations conflictuelles et il cherche encore aujourd'hui à légitimer ses attitudes dans ces situations.

On a souvent dit que les travailleurs sociaux étaient « agents de changement ». Je tiens pour ma part que leur mission est d'abord de réduire ce qui fait obstacle au changement.

Certains, en particulier chez les formateurs dans le champ du travail social ont des rapports ambigus par rapport aux conflits. Volontiers ils voudraient susciter des conflits, d'autres voudraient les éviter à tout prix. D'autres, enfin, sans chercher à s'y dérober, souhaiteraient en faire chaque fois que possible, l'économie, pour eux d'abord, pour les autres ensuite.

Certes, c'est une position idéologique d'affirmer que les travailleurs sociaux doivent se trouver du côté des opprimés, mais bien peu nombreux sont ceux qui, à l'opposé, se reconnaîtraient comme favorables aux oppresseurs. Si conflit il y a, c'est dans le sens de la défense des droits des opprimés que l'on doit chercher la solution.

Qu'il s'agisse de conflits entre individus ou de conflits entre individus et institutions, individus et sociétés, ou de guerres entre sociétés elles-mêmes, la question est toujours la même, de savoir par quoi passe la résolution du conflit. On voit donc qu'on doit travailler à plusieurs niveaux :

- pratique ;
- théorique ;
- idéologique ;
- éthique.

Ce n'est pas par hasard que l'on voit apparaître cette 4^{ème} dimension et on verra que la position professionnelle à l'égard de la violence est d'abord une position éthique. En effet, il n'y a guère de conflits et guère de guerres

sans que nous soient mis en évidence, à un moment quelconque, avant, pendant ou après, les systèmes de valeurs qui étaient en conflit.

Il existe des systèmes de valeurs très différents les uns des autres, d'un individu à l'autre, d'une époque à l'autre dans un même pays, ou d'une classe sociale à l'autre dans un même pays. Lorsque les hommes sont en conflit ou en guerre, ce sont souvent leurs systèmes de valeurs qui s'opposent. Les conduites des uns et des autres sont guidées par ces systèmes et les priorités qu'ils choisissent.

Il nous intéresserait de développer cette démarche de pensée, mais elle nous éloignerait de notre objectif. Finalement le problème qui se pose à chacun est celui de sa capacité à coexister pacifiquement avec des gens ayant un système de valeurs différent du sien.

On comprend bien que les degrés de coexistence, voire d'intimité, sont variables en fonction justement de la nature et de l'importance de ces différences. D'une relation très positive à l'indifférence, nous pouvons parcourir toute la gamme des différents degrés de convivialité. La difficulté commence lorsque les différences ne sont plus tant en nature ou en degré, mais en différence de signes.

Lorsque deux systèmes de valeurs sont, plus que différents, en contradiction, on rentre dans une zone de conflits dont vraisemblablement la gamme, elle aussi, est variable selon la force de cette opposition. Mais on le voit bien : lorsque les systèmes de valeurs sont en opposition, ce qui compte davantage au-delà de la différence, ce sont les places réciproques des antagonistes et les moyens à leur disposition pour faire prévaloir leur système sur l'autre.

Certes, parce qu'il n'y a pas de naturalité des valeurs évoquées, il ne saurait y avoir de morale ou d'éthique universelle et éternelle. Cependant il existe quelques valeurs qui ont des portées plus grandes que les autres : nous les appellerons justice, droits de l'Homme, liberté, bonheur, paix, etc. Il n'est pas de langues qui ne les aient traduites, pas d'hommes qui n'aient cessé d'y penser, pas de sociétés qui n'aient considéré qu'elles étaient les valeurs suprêmes. Elles induisent de nouvelles positions puisque comme toutes les autres, elles sont sujettes à interprétation. Les travailleurs sociaux, hommes comme tous les autres, font aussi, leurs, ces valeurs.

Il est important qu'ils les reconnaissent chez les autres et en particulier qu'ils les fassent reconnaître chez ceux dont on a dit qu'ils en étaient dépourvus.

Michel TALEGHANI

Le jeu de l'interview

Christiane : « par la voie du bénévolat... »

Plus que d'un entretien avec questions et réponses, il s'agit ici de la reprise d'un long monologue avec Christiane FORT, animatrice socio-culturelle

Je suis née dans un milieu ouvrier et j'ai fait des études de secrétariat. En 1956, de façon fortuite, j'ai rencontré dans un service de l'Assistance Publique à Paris, des enfants gravement handicapés (I.M.C. Infirmités Moteurs-cérébraux) qui sont pour une grande part abandonnés. J'entre dans le travail social par la voie du bénévolat et je contribue à créer une association pour l'insertion sociale des handicapés par les loisirs. Très vite l'association s'étend à différents hôpitaux de la région parisienne.

Bien que mariée et mère de deux enfants, je m'engage dans une formation à l'animation pendant que, progressivement, l'association étend son champ d'activités à des domaines de plus en plus larges : scolarisation - activités de week-end et du soir, activités d'expression, club d'adolescents, grands voyages, accès aux lieux publics. Il faut en même temps lutter contre les étiquetages idéologiques, mais on a du mal à les éviter, car la recherche permanente de ressources amène à des pratiques qui s'identifient rapidement à celles de tous les grands groupes bénévoles. Pendant 7 à 8 ans, je vais travailler comme animatrice dans différents secteurs de l'action sociale et en particulier autour des problèmes féminins.

En 1979, je prends la direction d'un petit centre social dans une petite ville du Vaucluse. Le Centre social est établi dans un appartement d'un petit ensemble de logements sociaux qui constitue le pôle défavorisé d'une petite ville touristique, mais à la mentalité « bourgeoise ». Initialement le projet des travailleurs sociaux c'est de prendre en charge les enfants d'émigrés qui sont toujours dans la rue. Les émigrés sont bien sûr pour l'essentiel des maghrébins, gens de soleil dans une ville de soleil, leur misère peut paraître moins grande que dans d'autres lieux, mais la vie en

et directrice d'un Centre social dans une petite équipe du Vaucluse. L'histoire commence en 1956 avec l'entrée de Christiane dans la vie adulte.

ghetto sur le pourtour de la ville et sans rien qui contribue à votre intégration, amène une dégradation lente d'une situation déjà pas très favorable.

A l'occasion d'une opération de réhabilitation, on fait le projet de la création d'un centre de la petite enfance au milieu du quartier, à partir d'équipements déjà existants et de personnes engagées à des titres divers dans un intérêt pour la petite enfance. L'intérêt du projet c'est qu'il permet d'impliquer des mères, femmes maghrébines que rapidement on engagera dans un programme d'alphabétisation. A travers elles, on cherchera aussi le contact avec leurs enfants, et avec elles on engagera une relation plus efficace entre les familles et les enseignants. L'existence dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur d'une Coordination Régionale du Travail Social Communautaire, appellera à l'implication de l'équipe du Centre social dans une démarche expérimentale, sous le couvert d'une recherche locale soutenue par la Coordination Régionale. Au plan local, l'animation de cette recherche-action devrait intéresser la municipalité à travers le personnel de la halte-garderie, l'Éducation Nationale par l'école maternelle, la DASS par le biais du personnel de la protection maternelle et infantile, l'association gestionnaire du Centre Social et trois mères dont les enfants fréquentent déjà la crèche existante. Pour aboutir au projet communautaire le groupe de travail s'engage dans la réalisation d'une « semaine de la petite enfance » avec deux objectifs :

- impliquer des équipes et des structures intéressant la petite enfance dans la ville ;

- sensibiliser la population de la ville au problème de la petite enfance et par là, indirectement sortir le quartier du ghetto et lui redonner une autre image.

C'est à travers cette expérience



règlement de comptes entre travailleurs sociaux

qu'il paraît intéressant de travailler sur différentes conceptions du travail social. Si le partage des responsabilités dans les activités du champ social apparaît comme une nécessité, en particulier parce que chacune d'entre elles demande des compétences particulières, il apparaît clairement que dans certaines circonstances, ce partage des responsabilités devient l'occasion de clivages, de compétitions avec tous les phénomènes de chasse gardée, de terrains spécifiques, de méfiance réciproque, de refus de coopérer. Il est certain que l'abondance des tâches ne permet plus, passé un certain moment, à certains professionnels d'avoir la disponibilité qu'exige souvent le travail en équipe ; mais les difficultés ne viennent pas que de là et en particulier entre permanents qui se rencontrent souvent et qui parfois ont des séances fréquentes de travail en commun.

Sans rentrer dans les détails ni personnaliser les conflits, on peut ainsi schématiser la situation :

- d'un côté un petit groupe de personnes convaincues de l'intérêt du projet, de sa méthodologie et pourquoi pas des idéologies par lesquelles il est sous-tendu, et en particulier pour ce qui intéresse une participation des personnes issues du milieu ;

- d'un autre côté un groupe plus important qui participe régulièrement à toutes les réunions sans s'engager dans les actions et qui finira par désavouer le travail accompli.

Entre ces 2 groupes, des escarmouches permanentes qui le plus souvent prennent pour objet des faits ou des problèmes souvent fort éloignés du projet commun, et qui porteront pour l'essentiel sur une distinction arbitraire entre les tâches. L'animation sociale étant vécue comme chargée de la gestion d'un équipement et le service social comme seul juge et acteur des mesures à prendre sur le terrain et en particulier seul capable d'une « rela-

tion »... Certes, en si peu de mots, on peut juste caricaturer et figer les points de vue.

Le problème ici posé n'est pas tant celui d'un règlement de comptes entre travailleurs sociaux, mais essentiellement celui de visions différentes et parfois dangereusement concurrentielles que nous pourrions chacun avoir de ce qu'il en est des responsabilités dans le champ du travail social.

Ce qui apparaît alors ce sont les divisions entre, d'une part les bénévoles et les professionnels, et d'autre part, entre les professionnels de différentes catégories. Mais il faudrait ajouter, compte tenu de la position des institutions et de la municipalité, que ce terrain du « social » est aussi partagé par les institutions qui ont également leur chasse gardée et avec la municipalité qui représente le premier des échelons des collectivités locales et donc de la responsabilité politique. Quoi qu'il en soit de cette expérience particulière, son intérêt principal est de mettre en

évidence les difficultés d'une coopération dans un monde où l'idée de concurrence est plus forte que celle du désir de travailler ensemble.

Lorsque, en particulier, les difficultés surgissent à l'occasion d'une opération qui, par sa nature et sa méthode, appelle à une participation réelle des populations concernées, il faut bien alors poser le problème des conceptions différentes que se font les travailleurs sociaux de leurs tâches respectives, et surtout de la capacité des uns et des autres à changer quand les circonstances le demandent. Aujourd'hui, la seule conclusion possible, ce paraît être, ironiquement par exemple : « le travail social ça serait bien sans les travailleurs sociaux » ou ça pourrait être plus sérieusement : « il est indispensable d'introduire dans la formation de base et la formation permanente, l'idée et les méthodes du travail avec les autres ».

Entretien recueilli et synthétisé par Michel TALEGHANI.

LE JEU DE L'INTERVIEW

L'INTERVIEW DEVIENT DANS LE NUMERO SUIVANT L'INTERVIEWEUR : UN SIMPLE JEU ? C'EST SURTOUT UNE MANIERE DE REALISER DES CROISEMENTS ENTRE DIFFERENTS RESEAUX, SENSIBILITES, EXPERIENCES.

Bimestriel

Édité par l'Association

Paroles et Pratiques Sociales

Loi 1901 - JO du 11.04.82

CPPAP 64819 - ISSN 0754.8761

PEPS

8, impasse des Trois Sœurs

75011 PARIS

Tél. : 16 (1) 46.70.86.05

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Hugues BAZIN

COMITÉ DE RÉDACTION :

AUGER Éric,

BAZIN Hugues,

CATONA Sylvie,

BOULENGER Catherine,

EPANYA Augusta

FREHAUT Patrick,

GALLET Jean-Marie,

GAUGAIN Nelly,

LASFARGUES Laure,

TALEGHANI Michel,

TARTIER Daniel,

VERDNAUD Catherine

Correspondant Aquitaine

Philippe BOURGLAN

33600 Pessac - Tél. (56)80.43.90

COORDINATION TECHNIQUE

MAQUETTE :

Laure LASFARGUES

ILLUSTRATIONS

Jean-Charles SARRAZIN

Jean-François BATELLIER

COMPOSITION :

Anna Livia PLURABELLE

42, passage du Ponceau

75002 PARIS

IMPRIMERIE :

Montholon Service

26, rue de Montholon

75009 PARIS

Reproduction des articles et

illustrations autorisée avec

mention de leur origine et

adresse.

Dépôt légal :

deuxième trimestre 1987

VOTRE PUBLICITE

VOS ANNONCES

DANS LE PROCHAIN NUMERO DE PEPS

TARIFS

AVANTAGEUX

Exemples HT

1/6 de page (6 x 13)

... F 290

1/4 de page (9 x 13)

... F 360

1/2 page (18 x 13)

... F 590

La page entière

(18 x 26) . F 980

Contacts :

Catherine

BOULENGER

PEPS

Tél. : 16 (1) 46.70.86.05

SOIRÉE DÉBAT SUR LE CODE DE LA NATIONALITÉ

Organisée par PEPS et l'association DOUBLE EXPRESSION

le 27 juin 1987 à Chartres

Le 15 mars dernier, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Paris pour le RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DU CODE DE LA NATIONALITÉ.

Cela a fait reculer le débat à l'Assemblée Nationale à la session d'automne mais le projet reste bel et bien maintenu. Toutefois beaucoup de personnes ne savent pas bien ce que recouvre ce projet sur le Code de la Nationalité et pourquoi le gouvernement en place tient tant à le modifier.

C'est pourquoi DOUBLE EXPRESSION, en collaboration avec la revue nationale P.E.P.S. (Paroles et Pratiques Sociales) ont décidé de contribuer activement à l'information du public à ce sujet en organisant à Chartres, une soirée avec projection d'un film vidéo réalisé par René VAUTIER.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CODE DE LA NATIONALITÉ :

Les grands principes du Code de la Nationalité datent de 1851 et le Code tel qu'il est à l'heure actuelle a été mis au point par le Général de Gaulle.

Disons très sommairement que c'est un texte qui reconnaît la nationalité française à tout enfant né de parents français et aussi à ceux qui naissent sur le sol français de parents étrangers, sauf si, à sa majorité, le jeune demande à garder sa nationalité d'origine.

Aujourd'hui le gouvernement veut nous faire croire à la nécessité absolue d'une réforme soi-disant pour donner le choix aux enfants nés de parents étrangers d'adopter la nationalité qu'ils souhaitent ; or nous avons vu plus haut que ce choix existe déjà.

Les véritables raisons c'est plutôt que le pouvoir en place veut balayer les jeunes non désirables issus de l'immigration et prendre toutes les mesures lui permettant de les expulser sans autre forme de procès. Ainsi la loi du 9 septembre 1986 sur l'entrée et le séjour des étrangers en France a ouvert le processus des mesures visant cet objectif et la réforme du code de la nationalité n'en est que la suite logique.

En 1985 un collectif de travailleurs sociaux s'est créé sur Paris. Ils refusaient de photocopier les titres de séjour pour l'obtention de l'allocation maternelle de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les directives du Conseil général de Paris auguraient ce qu'est la politique actuelle du gouvernement.

Dans la pratique quotidienne, les travailleurs sociaux sont confrontés à la difficulté des populations étrangères de faire valoir leurs droits :

- incohérences administratives : certaines C.A.F. par exemple ne reconnaissent pas le récépissé de demande de titre de séjour pour le bénéfice des prestations familiales, d'autres l'acceptent.

- lenteurs des procédures d'attribution des cartes de séjours créant pour les familles un climat d'insécurité et entraînant des difficultés autant matérielles que morales.

Cette situation ne peut qu'empirer si le projet de loi sur le code de la nationalité est voté.

Pour se donner les moyens de défendre les droits des populations issues de l'immigration, lutter contre les idées reçues et faire comprendre la richesse d'une France pluri-culturelle, PEPS et DOUBLE EXPRESSION comptent sur votre présence lors de la soirée-débat du 27 juin 1987 à Chartres.

Suite à cette soirée-débat, se formera un collectif ouvert à tous pour construire un dossier qui paraîtra en novembre dans la revue PEPS.

Pour tous contacts, adressez-vous à :

- Nelly GAUGAIN - PEPS, 8 impasse des Trois Sœurs, 75011 Paris

Tél. 16 (1) 46.72.32.34.

- Margarita CORREIA - DOUBLE EXPRESSION, 69 rue St-Brice

28000 Chartres. Tél. 16 37.35.00.56.

(Téléphoner pour connaître le lieu où se déroulera cette soirée).



ABONNEMENTS



NOTRE PARI

Un abonnement, ce n'est pas grand chose, l'équivalent de 3 places de cinéma (Abonnement individuel : 100 F, institutionnel : 150 F). Pour PEPS, c'est le prix de l'indépendance et de la qualité. Pour la nouvelle parution de PEPS, nous nous sommes donnés comme objectif pour les deux prochains mois de doubler le nombre de nos abonnés. Ce qui revient à dire que chaque abonné provoque un nouvel abonnement. Grâce à vous, lecteurs de la revue, nous pensons ce pari tenable.

LISTE DES DOSSIERS ET DES PRINCIPAUX ARTICLES :

(Les numéros non signalés sont épuisés)

- Numéro 4 : **LA FORMATION : L'AVENIR D'UNE GALERE**
Le mal d'identité d'une profession mystifiée : Les éducateurs
- Numéro 5 : **ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS ET MAL D'IDENTITÉ**
Formation : la bourse... et la vie ou le problème des stagiaires
- Numéro 7 : **VIEILLESSE INNOVATION ET VIEILLESSE RÉELLE**
La prévention : mutation ou disparition / Effets de la décentralisation
- Numéro 9 : **CIRCONSCRIPTION-COORDINATION : QUEL AVENIR ?**
Des sages-femmes et l'IVG / Enfance maltraitée
- Numéro 10 : **NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL**
Assistants sociaux, Éducateurs, animateurs et Formateurs ont écrit sur l'avenir du social
- Numéro 11 : **LES ÉLUS FACE AU SOCIAL : CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?**
Travail social en Inde et en France / Justice et secret professionnel
- Numéro 12 : **SYNDICATS, ASSOCIATIONS : QUELLES RÉPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?**
L'insertion douce / Quel avenir pour la déssectorisation ? / Militants ou fonctionnaires ?
- Numéro 13 : **POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRÉS : A PARIS LES T.S. SE MOBILISENT**
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial / Réflexion éducative en milieu ouvert / Innovation en travail collectif
- Numéro 14 : **TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE**
Éducateur : le métier fou, le métier doux / L'Épargne morale : nouvel outil du travail social
- Numéro 15/16 : **NUMÉRO SPÉCIAL « A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES »**
Une publication commune avec deux autres associations le CREAM et l'AEUF
« Chômage, loisirs et Économie Sociale ».
« Autres regards pour la relation éducative ».
« Travailleurs Sociaux, Acteurs de l'Avenir du Social ».
- Numéro 17 : **PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL**
Banlieues 89, des réponses de R. Castro / Rapports Psy-TS
- Numéro 18 : **ÇA BOUGE CHEZ LES TRAVAILLEURS SOCIAUX**
Les réseaux de formation réciproque / Les services sociaux inter-entreprise/
Le travail social de demain.
- Numéro 19 : **SOYONS CRÉATIFS !**
Quelle insertion par l'économie ? / L'avenir de l'éducation surveillée /
Les centres de loisir en milieu ouvert



NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Profession

• Je souscris un abonnement annuel au bimestriel PEPS : (Chèque à l'ordre de PEPS)
 Individuel (100 F), Institutionnel (150 F), Soutien (180 F) F

• Je commande aussi les numéros suivants :
 Numéros simples (25 F port payé) F
 Numéro double 15/16 (35 F port payé) F